Destinataire : Emmanuelle PIANETTI

OBSERVATOIRE ACI

Baromètre de l'innovation

2ème vague d'enquêtes (novembre-décembre 2021)

Association des Conseils en Innovation

XERFI Spécific

Date de publication :
Décembre 2021

Site :
www.xerfi.com/
xerfi-specific

e-mail :
specific@xerfi.fr

Adresse :
13 rue de Calais
75009 Paris

Téléphone :
01 47 20 30 33

XERFI Spécific

SOMMAIRE

RAPPELS DES OBJECTIFS ET METHODOLOGIE MISE EN OEUVRE

1. IMPACT DE LA REPRISE ECONOMIQUE

1.1. Entreprises concernées par la reprise économique en 2021

1.2. Les effets de la reprise économique sur l'innovation

2. PERCEPTION DU PLAN DE RELANCE

2.1. Connaissance du plan de relance « France Relance » du Gouvernement

2.2. Accessibilité des informations concernant les dispositifs du plan de relance

2.3. Clarté des différents dispositifs d'aide proposés par le plan de relance

2.4. Simplicité des démarches pour l'obtention des dispositifs

2.5. Raisons de l'absence de simplicité des démarches d'obtention des différents dispositifs

2.6. Dispositif majeur de soutien à l'innovation du plan de relance selon les entreprises

2.7. Avis sur le soutien du plan de relance à l'innovation

2.8. Avis sur les dispositifs du plan de relance relatifs à l'innovation

2.9. Enjeux du plan de relance

Zoom sur les 26 % d'entreprises connaissant le plan de relance de manière détaillée

3. BENEFICES DU PLAN DE RELANCE POUR L'ENTREPRISE

3.1. Obtention d'un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en matière d'innovation

3.2. Raisons de la non demande de dispositifs en matière d'innovation

3.3. Incidences favorables des dispositifs sur l'entreprise

4. APPORTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

4.1. Part des entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement

4.2. Types d'accompagnement

4.3. Avantages de l'accompagnement

5. ACTUALITES

5.2. Objectifs prioritaires du plan « France 2030 » pour l'économie de demain

5.2. Attentes vis-à-vis du prochain Président de la République

SYNTHESE

Cette deuxième édition du baromètre de l'innovation réalisée pour le compte de l'Association des conseils en innovation (ACI), six mois après la première, a pour vocation d'évaluer l'évolution de la perception du plan de relance en matière d'innovation et de faire également un point sur les effets de la reprise économique.

Comme pour la première vague, Xerfi Spécific a réalisé une enquête téléphonique auprès des principaux responsables en charge de l'innovation (Dirigeants, Responsables Innovation, Directeurs Financiers, Directeurs techniques, …).

L'enquête s'est déroulée du 15 novembre au 8 décembre 2021 auprès des PME (10 à 249 salariés) et des ETI (250 à 4 999 salariés) issues de trois secteurs d'activité distinctes :

- l'industrie : regroupant les entreprises issues des sections NAF B (industries extractives) et C (industries manufacturières)
- le commerce : regroupant les entreprises issues de la section NAF G (Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles)
- les services : regroupant les entreprises issues des sections NAF H (Transports et entreposage), J (Information et communication), K (Activités financières et d'assurance), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques) et N (Activités de services administratifs et de soutien)

602 enquêtes ont été réalisées, réparties comme suit :

Industrie	Commerce	Services	Ensemble
302	150	150	**602**

1. IMPACT DE LA REPRISE ECONOMIQUE

1.1. Entreprises concernées par la reprise économique en 2021

Près de 70 % des entreprises interrogées ont constaté une reprise de leur activité en 2021. Cette reprise a plus particulièrement concerné les entreprises relevant de l'industrie et des services (72 % d'entre elles). Pour rappel, ce sont celles-ci qui ont le plus souffert de la crise de la COVID-19 en lien notamment avec les différents confinements et qui de fait ont enregistré un rebond plus net de leur activité. Les entreprises relevant des commerces sont un peu moins nombreuses à constater une reprise sur l'année 2021 : 57 % d'entre elles. En effet, une partie des commerces considérés comme essentiels (alimentation, produits informatiques, …) ayant pu rester ouverts pendant les différents confinements.

Entreprises constatant une reprise économique en 2021

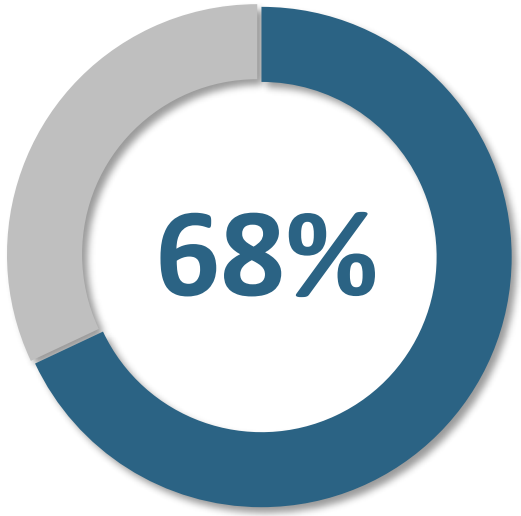

Industrie

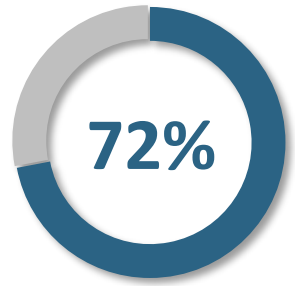

Commerces

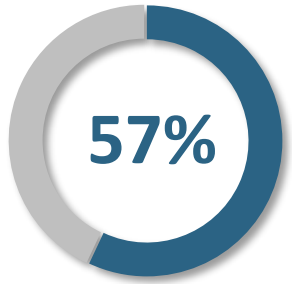

Services

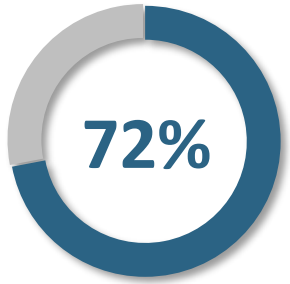

« Faites-vous partie des entreprises constatant une reprise de l'activité en 2021 ? » *602 répondants*

1.2.1. Sur la réalisation d'innovations produits ou de services

La reprise économique enregistrée sur l'année 2021 a eu un impact plutôt positif sur la réalisation d'innovations produits ou de services au sein des entreprises. En effet, pour près de 30 % d'entre elles, les innovations produits ou de services ont été plus nombreuses. Pour près de sept entreprises sur dix, la crise n'a pas eu d'incidence sur les innovations produits ou de services réalisées. Enfin, la période a été défavorable pour seulement 3 % des responsables interrogés. Un impact positif plus important pour le secteur industriel avec un tiers des entreprises constatant une augmentation des innovations produits ou de services réalisées contre un peu plus de 20 % pour le secteur des commerces et services.

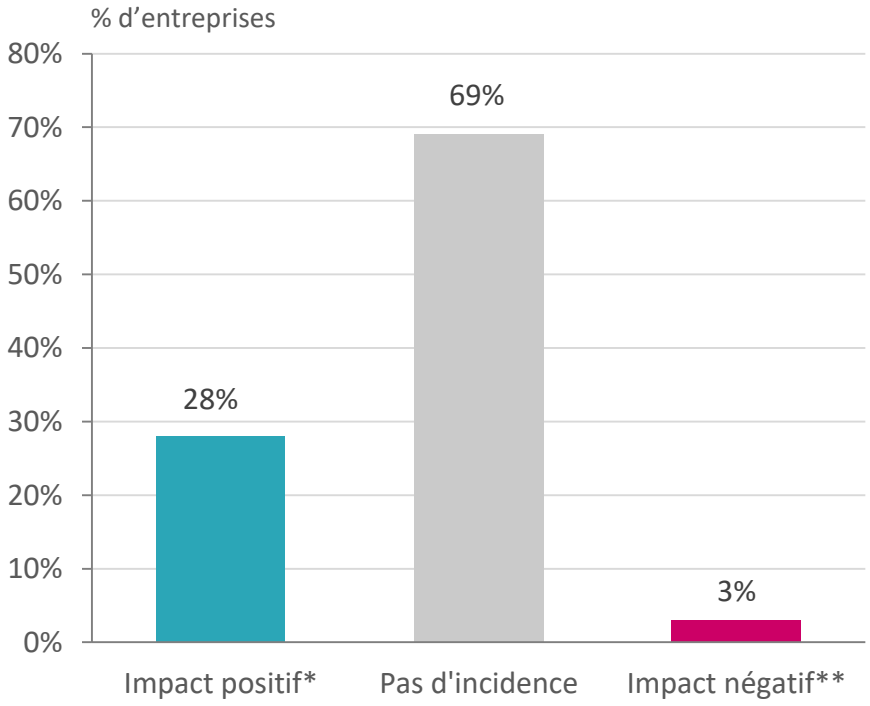

Industrie

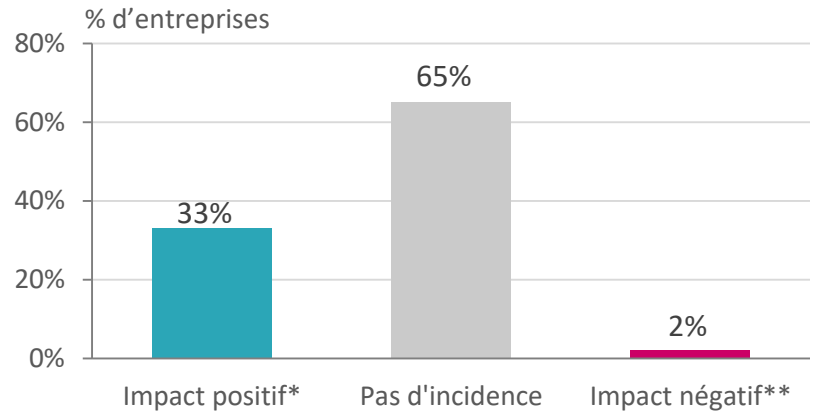

Commerces + Services

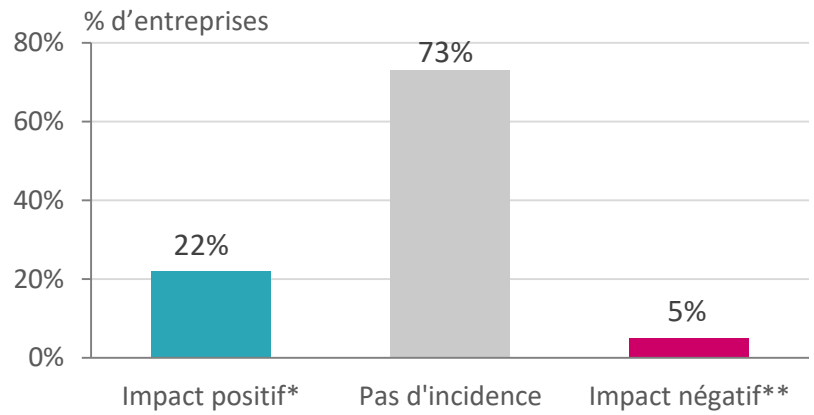

** plus d'innovations réalisées ** moins d'innovations réalisées*

« La reprise économique a-t-elle eu un impact sur la réalisation ou la mise en place d'innovations produits ou de services au sein de votre entreprise ?» 602 répondants

1.2.2. Sur la réalisation d'innovations organisationnelles ou de process

La reprise économique visible en 2021 a eu un impact positif plus réduit sur la réalisation d'innovations organisationnelles ou de process. En effet, 19 % des entreprises interrogées font état d'un impact positif contre 5 % faisant le constat inverse. Pour les trois quarts des entreprises, cette reprise n'a pas eu d'incidence sur la réalisation d'innovations organisationnelles ou de process.
Selon les secteurs, des avis négatifs un peu plus nombreux au sein des entreprises relevant des commerces et des services : 7 % contre 3 % pour l'industrie.

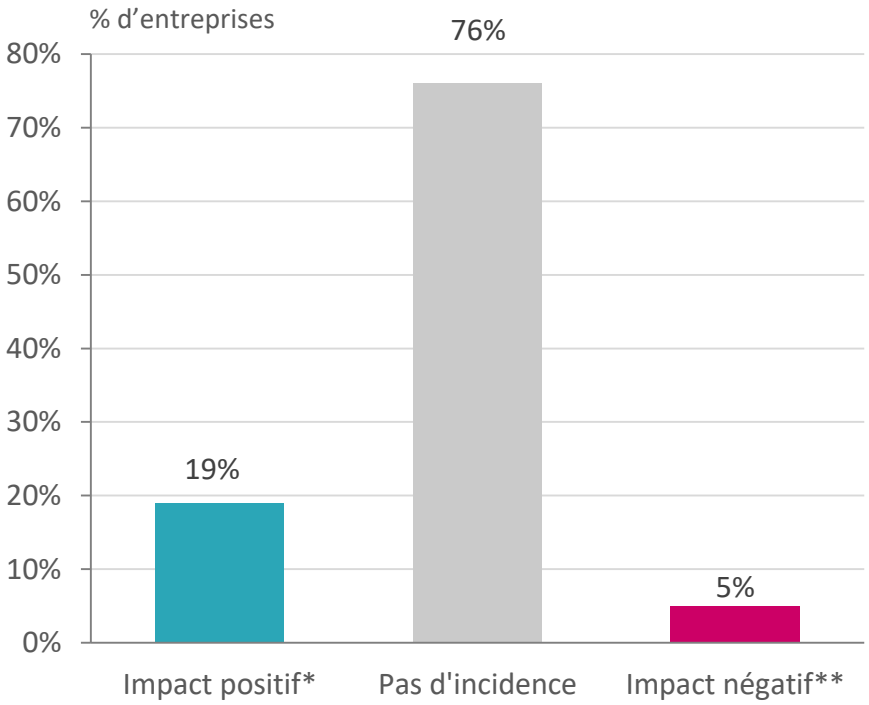

Industrie

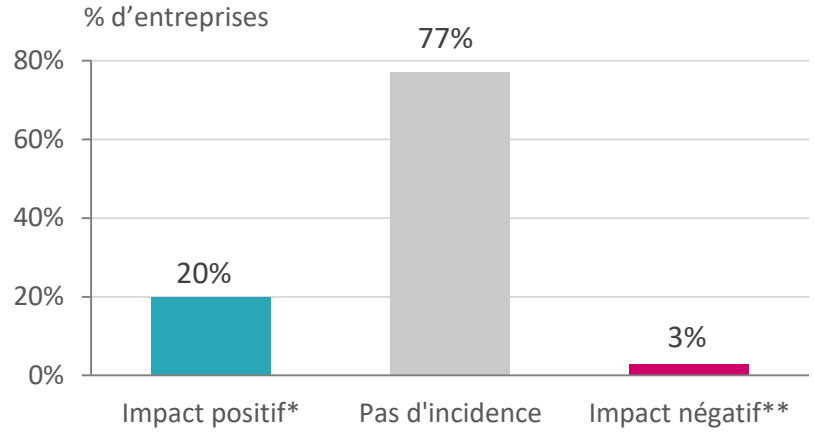

Commerces + Services

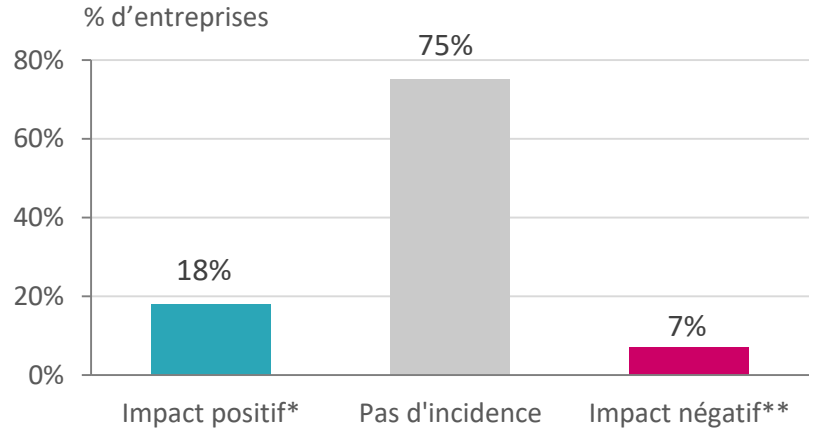

** plus d'innovations réalisées ** moins d'innovations réalisées*

« La reprise économique a-t-elle également eu un impact sur la réalisation ou la mise en place d'innovations organisationnelles ou de process au sein de votre entreprise ?» 602 répondants

2. PERCEPTION DU PLAN DE RELANCE

2.1. Connaissance du plan de relance « France Relance » du Gouvernement

Six mois après la 1ère édition du baromètre, la connaissance du plan de relance « France Relance » reste très limitée. En effet, 26 % seulement des responsables interrogés connaissent le plan de manière détaillée (+ 1 point) et 69 % en ont entendu parlé mais sans avoir pris connaissance des différents dispositifs (67 % en juin). Selon les secteurs d'activité, les entreprises relevant du secteur de l'industrie demeurent plus nombreuses à connaître les différents dispositifs de manière approfondie : 32 % contre 20 % pour celles relevant des commerces et services.

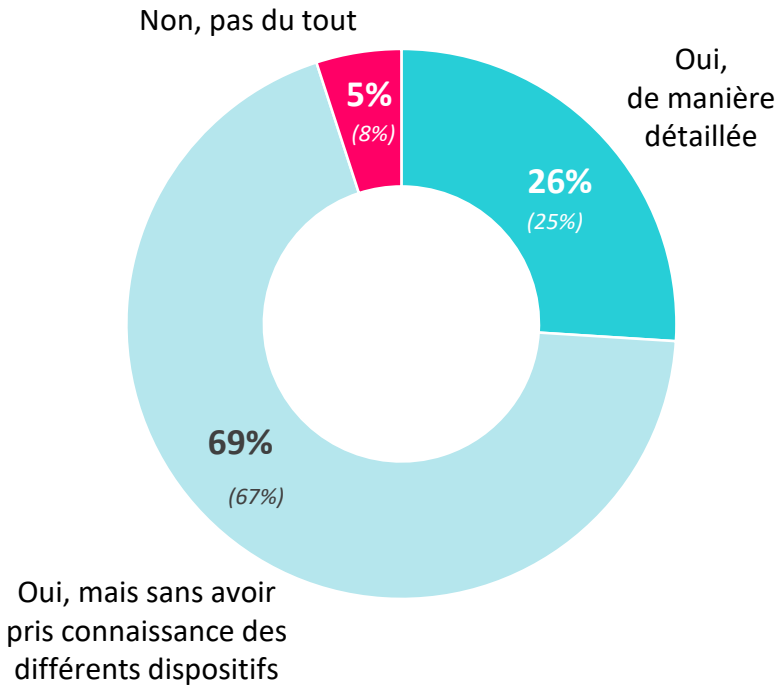

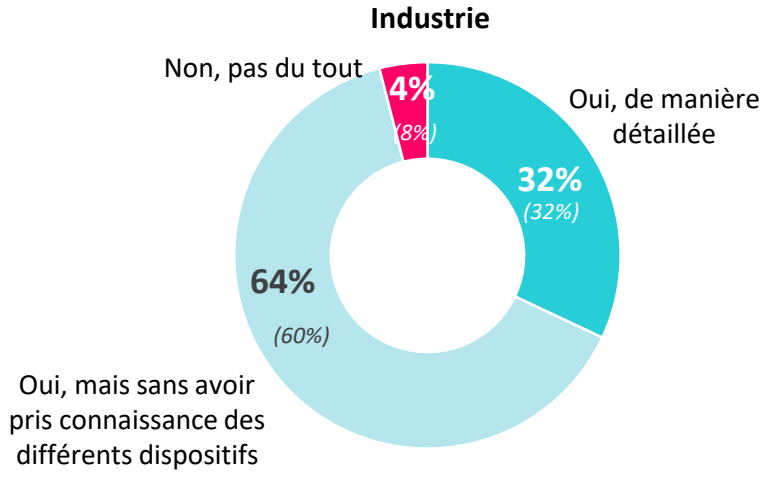

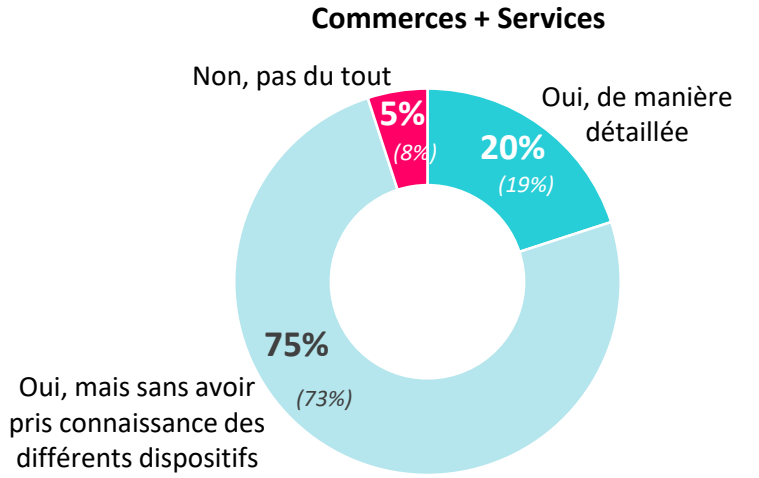

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Avez-vous entendu parler du plan de relance « France Relance » du Gouvernement présenté en septembre 2020 ?»

602 répondants

Parmi les responsables connaissant l'existence du plan « France Relance », près de 40 % d'entre eux ont eu connaissance de ce plan via un tiers. Un responsable sur trois en a entendu parler par son expert comptable/cabinet comptable et 27 % via les médias (TV, presse, radio). 9 % citent Bpifrance et 8 % une personne de leur entreprise.

Entreprises connaissant le plan de relance via un tiers

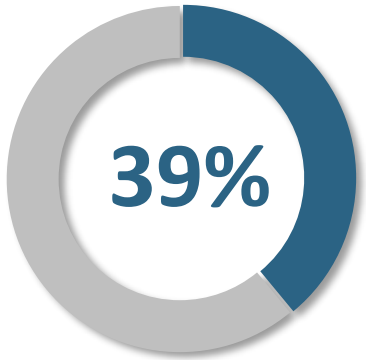

Par qui ?

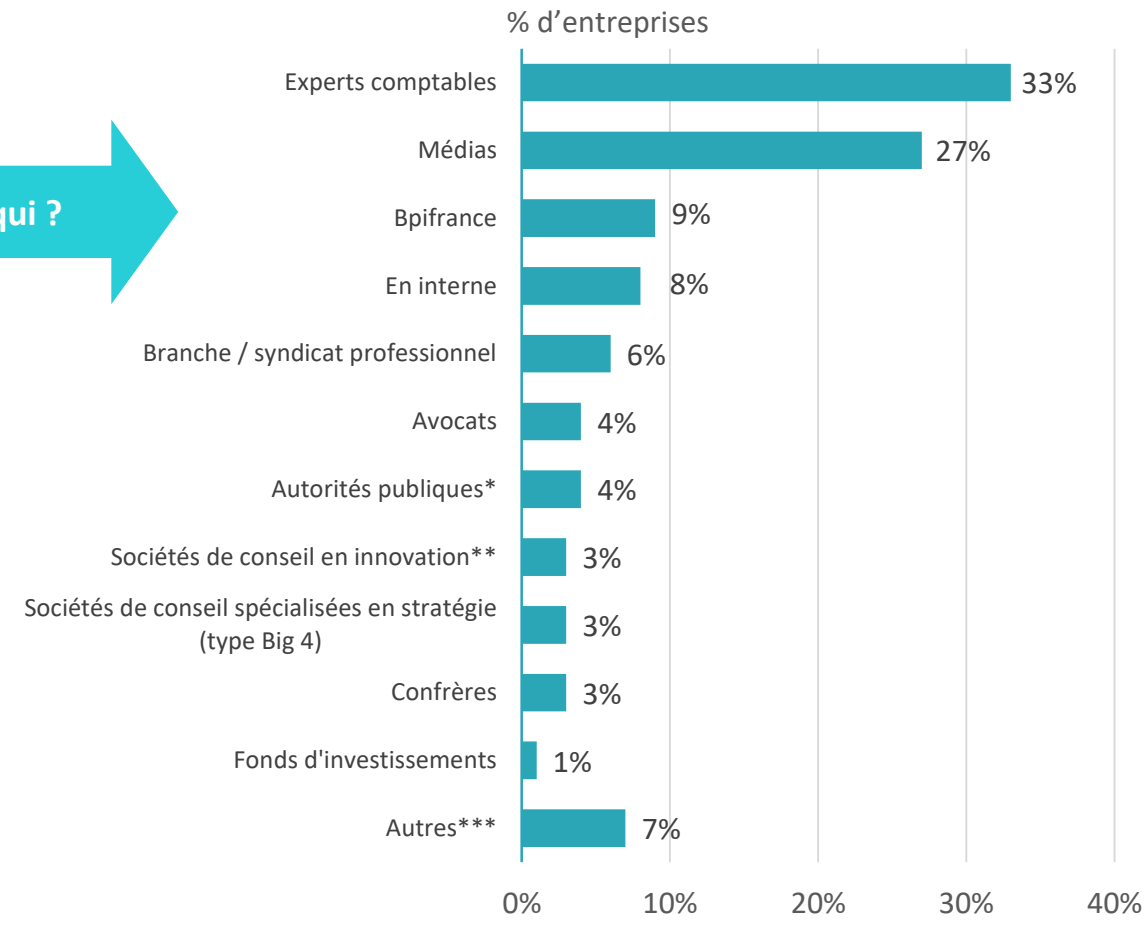

Industrie

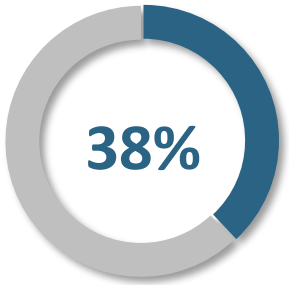

Commerces + Services

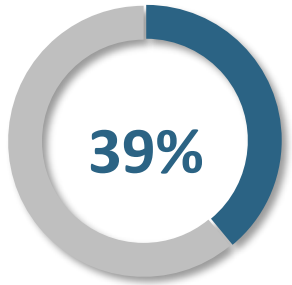

« Avez-vous eu connaissance de l'existence du plan de relance « France Relance » via un tiers ? Si oui, par qui ?»

574 répondants

** régions, départements, communes, …*
*** acteurs spécialisés dans le CIR ou autres financements publics, …*
**** CCI, banque, pôle de compétitivité, …*

75 % des entreprises interrogées estiment que les informations concernant les différents dispositifs du plan de relance sont facilement accessibles, soit une légère progression par rapport à juin 2021 (+ 3 points). Les avis très négatifs restent limités et se réduisent comparé à cet été (4 % des entreprises). Les avis des responsables des entreprises relevant de l'industrie demeurent proches de ceux affichés en juin dernier avec 81 % émettant un avis positif (contre 80 % en juin). Des avis favorables moins nombreux pour les entreprises relevant du secteur des commerces et services mais en progression comparativement à l'été (69 % contre 64 %).

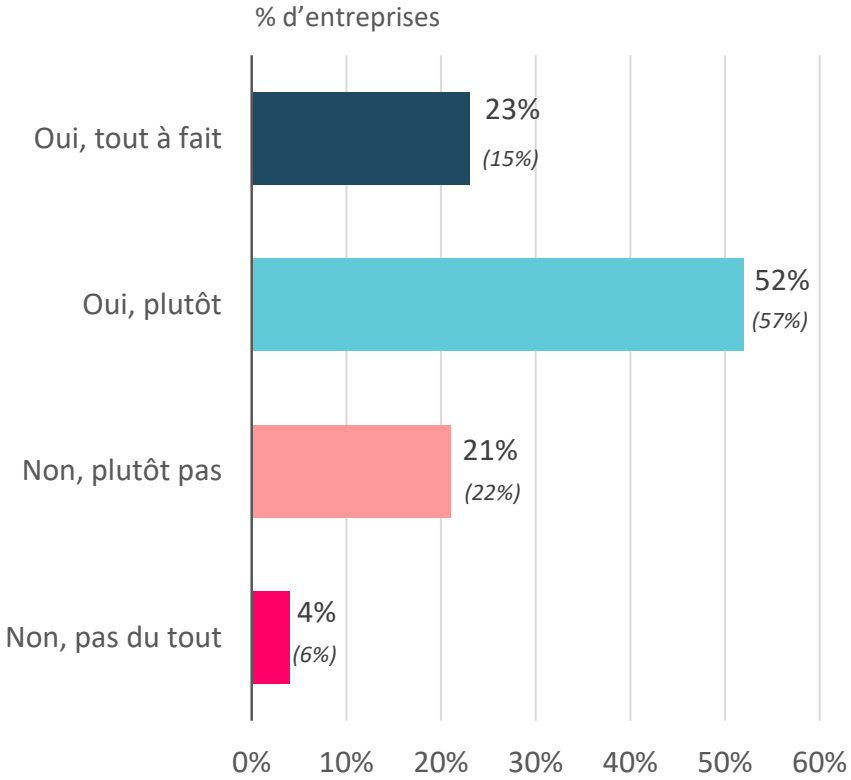

Industrie

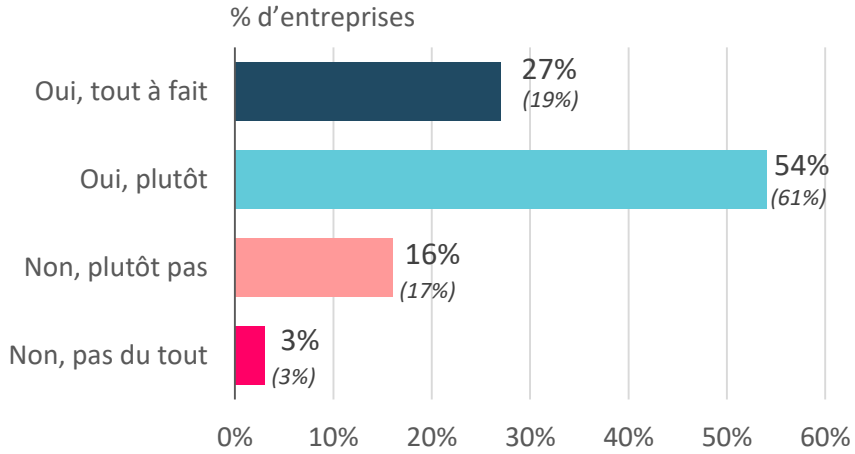

Commerces + Services

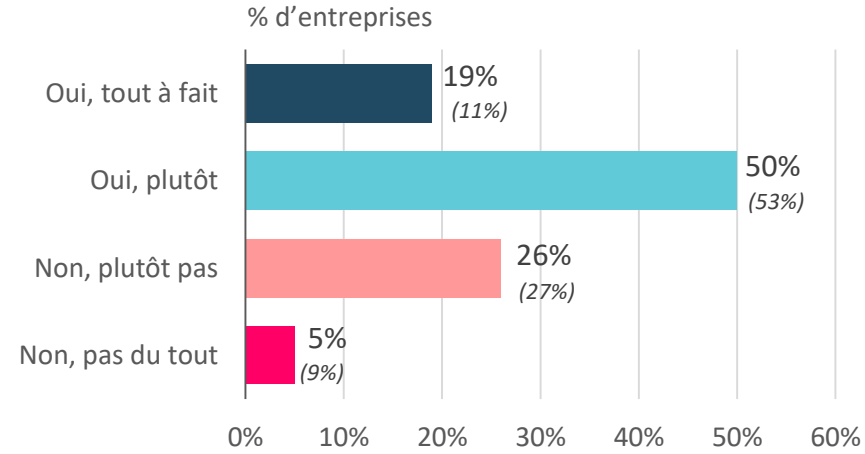

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Selon vous les informations concernant les différents dispositifs du plan de relance sont-elles facilement accessibles ?»

574 répondants

La clarté des différents dispositifs (bénéficiaires, critères d'éligibilité, processus, interlocuteurs, …) est toujours jugée favorablement par la majorité des chefs d'entreprise. Toutefois, les avis positifs se réduisent comparé au mois de juin : 67 % contre 73 %. On assiste à un léger basculement des avis intermédiaires positifs (« Oui, plutôt ») vers les avis intermédiaires négatifs (« Non, plutôt pas »). Selon les secteurs, des avis positifs toujours plus nombreux pour les entreprises relevant de l'industrie (70 % contre 64 % pour les commerces et services) mais en régression à 6 mois d'intervalle.

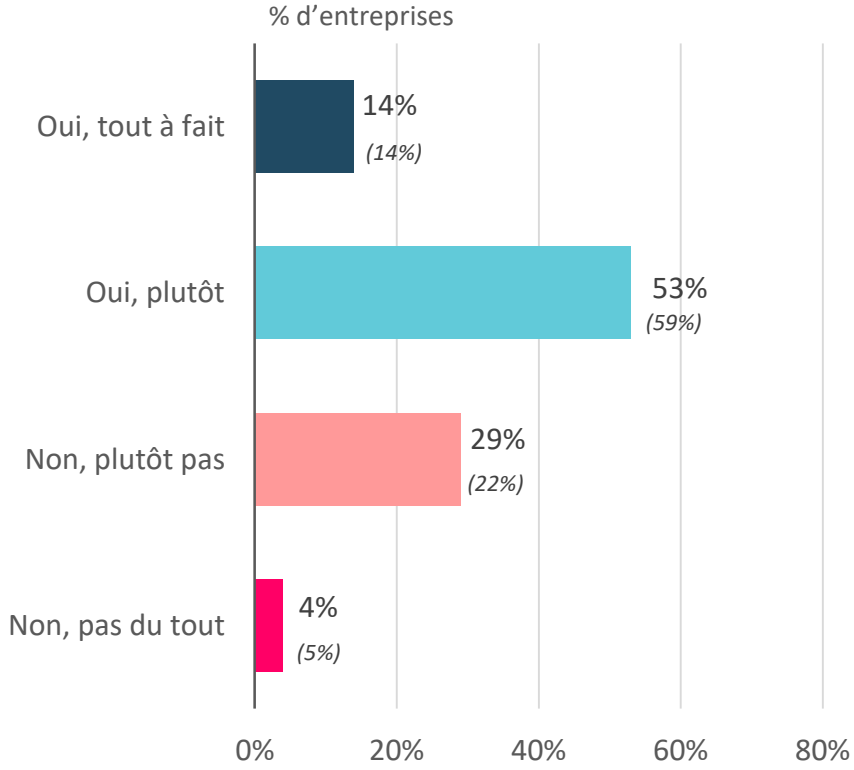

Industrie

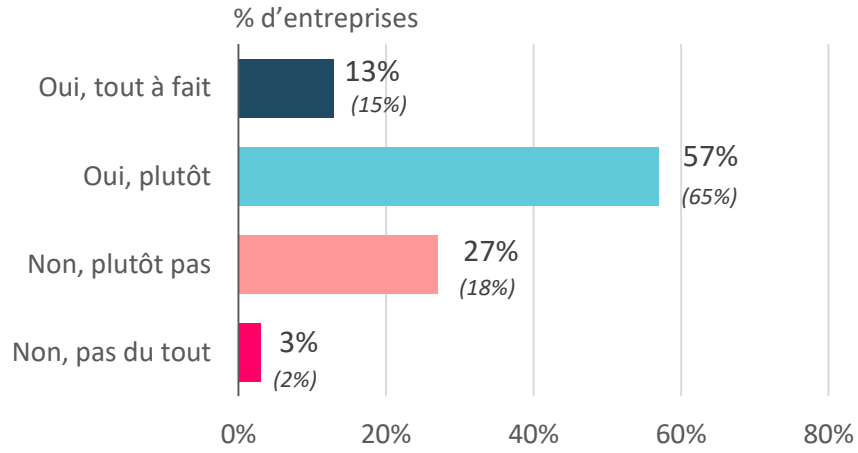

Commerces + Services

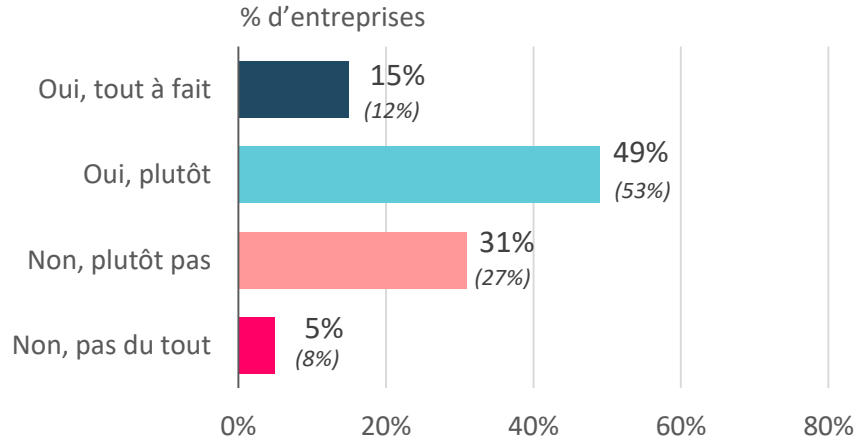

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Les différents dispositifs d'aide proposés par le plan de relance vous paraissent-ils clairs ?»

574 répondants

Si la majorité des responsables interrogés (66 % d'entre eux) jugent toujours les démarches pour l'obtention des dispositifs simples, cette proportion est toutefois en baisse comparé à juin dernier (73 %). Une réduction des avis positifs tant du côté des entreprises relevant de l'industrie que de celles des commerces et services.

Les responsables issus des entreprises relevant de l'industrie restent plus nombreuses à juger positivement la simplicité des démarches pour l'obtention des dispositifs : 70 % contre 61 % pour les commerces et services.

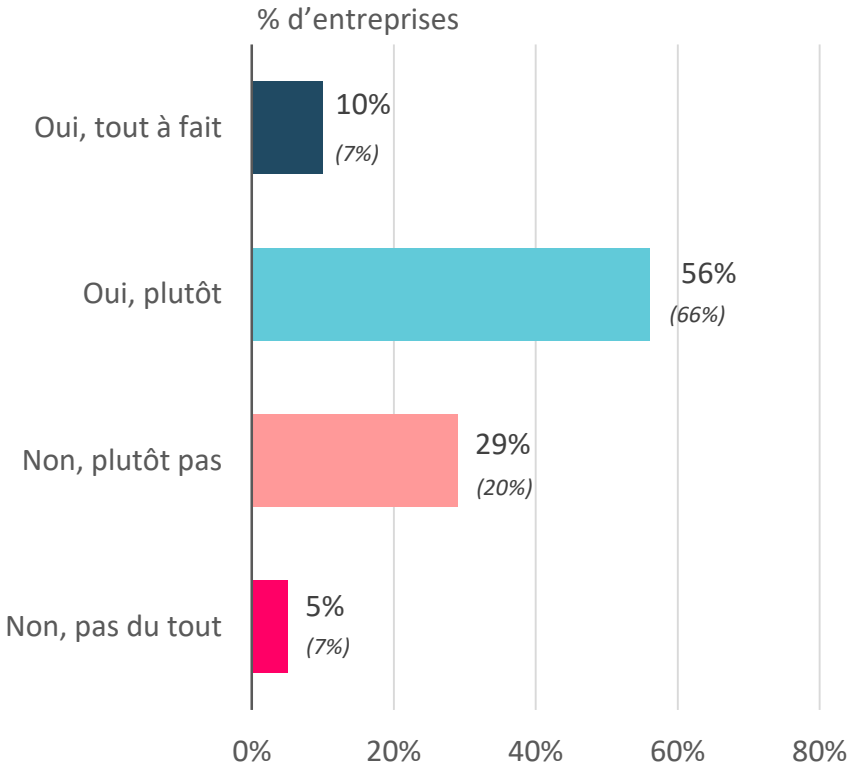

Industrie

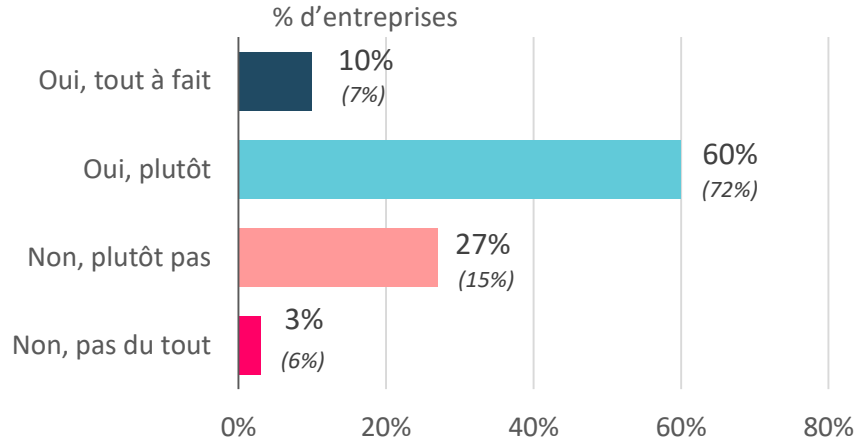

Commerces + Services

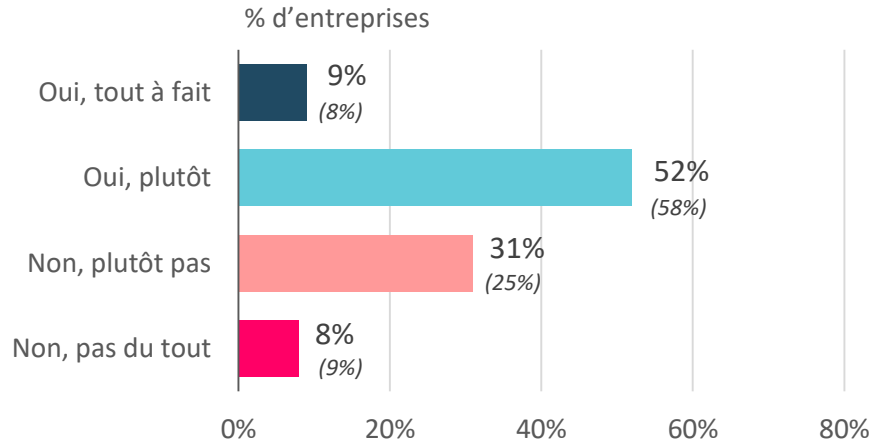

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Selon vous , les démarches pour obtenir ces différents dispositifs sont-elles simples ?»

574 répondants

La lourdeur et la complexité administrative des dispositifs demeurent les principales critiques faites aux différents dispositifs proposés par le plan de relance. Le manque d'informations est trois fois moins cité qu'il y a trois mois (10 %).

Verbatims

(répondants trouvant que les démarches pour obtenir les dispositifs ne sont pas simples)

60% *(40%)*

Lourdeur / Complexité administrative

« lourdeur des dossiers, ce n'est accessible qu'aux grandes entreprises» « démarches trop compliquées »
« Démarches trop lourdes, il y a trop de notices»

15% *(18%)*

Démarche trop longue / trop chronophage

« Travail administratif lourd et long à effectuer »
« Beaucoup de temps passé »
« on perd beaucoup de temps en faisant la demande »

12% *(20%)*

Critères d'éligibilité à respecter

« Trop de critères pour être éligible »
« Beaucoup de critères à respecter »
« Il y a trop de conditions à remplir »

10% *(30%)*

Manque d'informations (qualité, quantité, fiabilité)

« Il faut aller chercher les informations »
« les notices sont incomplètes»

10%

Autres

« Manque d'interlocuteurs fiables »
« les délais sont trop courts »
« on est renvoyé de sites internet en sites internet »

« Si absence de simplicité à la question précédente, pourquoi ? » (question ouverte)

197 répondants

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

Les dispositifs de soutien à l'innovation prévus par le plan de relance restent méconnus avec près d'un responsable interrogé sur deux n'étant pas capable d'en citer un. Le premier dispositif évoqué est toujours l'aide à l'investissement, cité par 12 % des répondants. Les autres dispositifs sont cités par moins de 10 % des responsables interrogés.

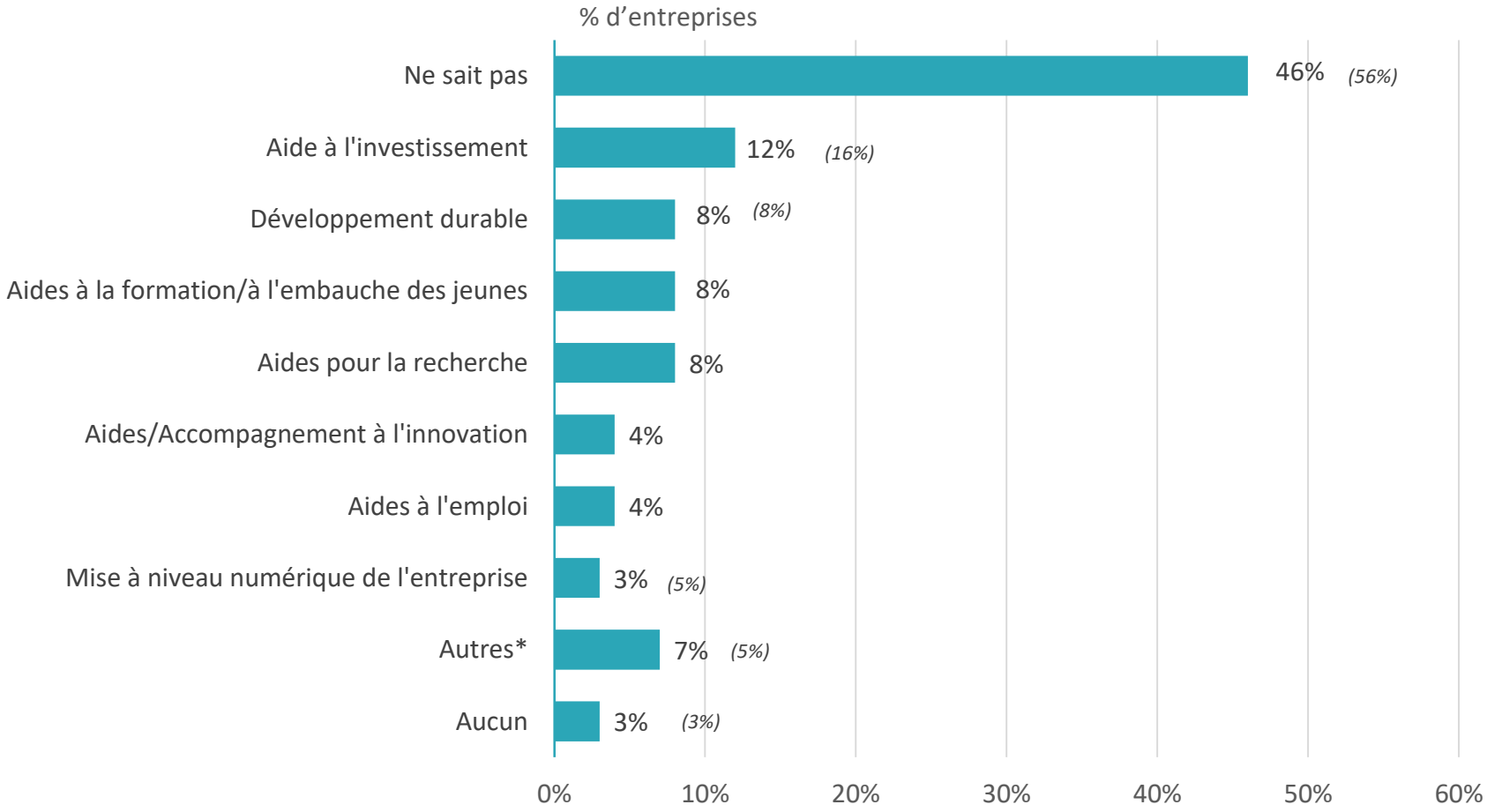

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

** Subvention territoire d'industrie, aides à l'export, subvention FEDER, …*

« Au sein du plan de relance, quel est selon vous le dispositif majeur de soutien à l'innovation ? » (question ouverte) *574 répondants*

Près de 75 % des responsables interrogés estiment que le plan de relance soutient l'innovation. Des avis positifs toujours majoritaires mais qui baissent légèrement comparé à juin (78 %). Des avis favorables qui progressent vivement pour le secteur de l'industrie (83 % contre 76 % en juin). A l'inverse, une réduction du côté des commerces et services (66 % contre 78 % en juin).

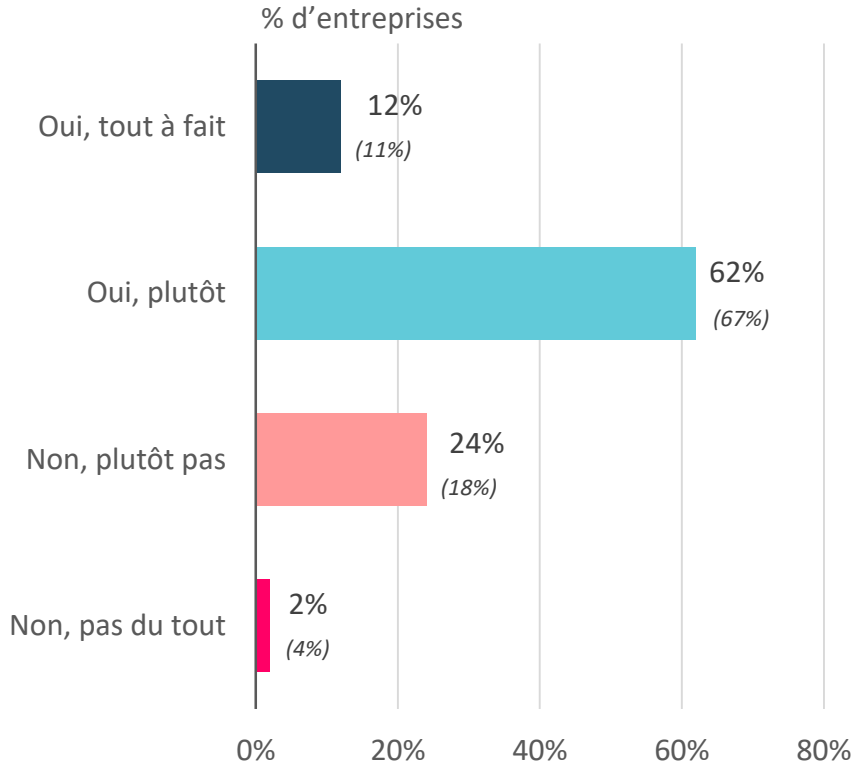

Industrie

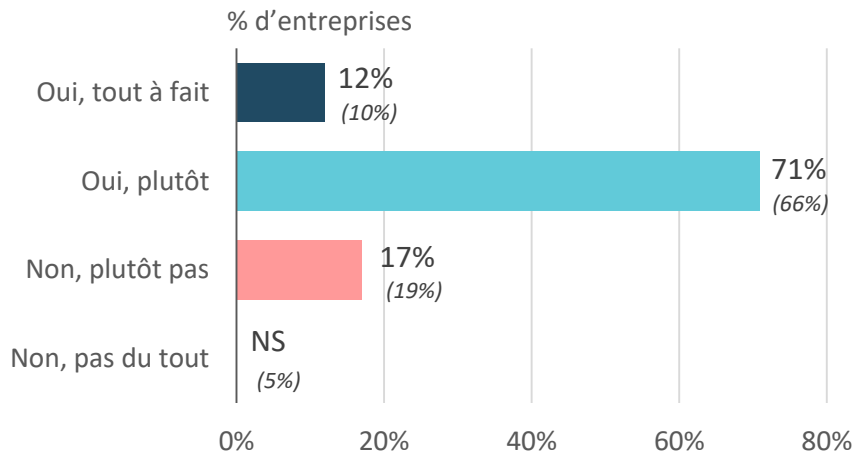

Commerces + Services

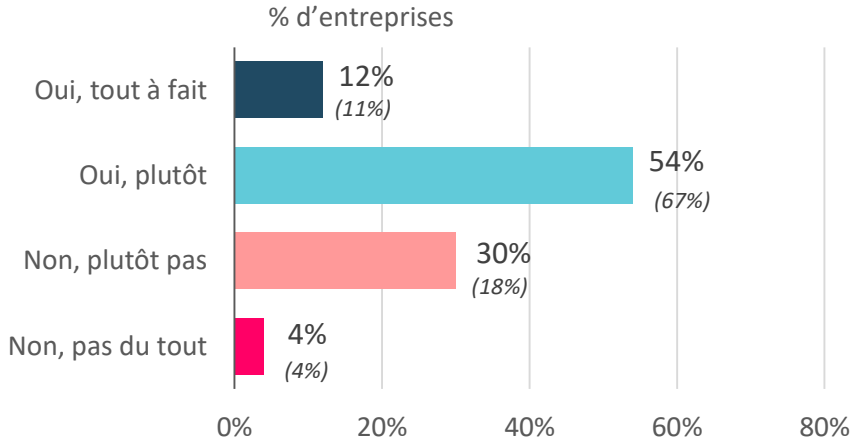

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Diriez-vous que le plan de relance soutient l'innovation ? » *574 répondants*

Les avis positifs concernant les différentes dispositifs du plan de relance en faveur de l'innovation se réduisent comparé à juin. Toutefois, ils restent majoritaires en ce qui concerne leur caractère complémentaire aux dispositifs déjà existants (68 %). En revanche, au niveau du caractère plus avantageux ainsi que de leur facilité d'accès, les avis restent négatifs (respectivement 36 % et 33 % des responsables interrogés).

Selon les secteurs, les avis s'améliorent pour les entreprises relevant de l'industrie au niveau du caractère plus avantageux et de la facilité d'accès des différents dispositifs alors qu'ils se dégradent fortement du côté des commerces et services.

Entreprises considérant que le plan de relance est complémentaire aux dispositifs déjà existants

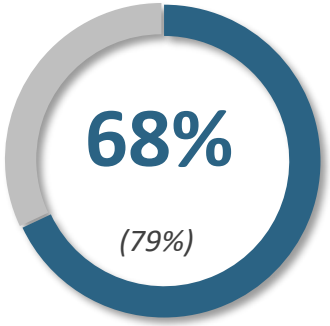

Industrie

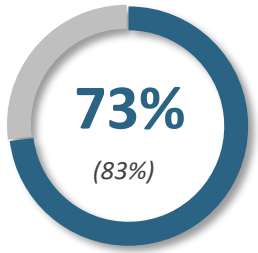

Commerces + Services

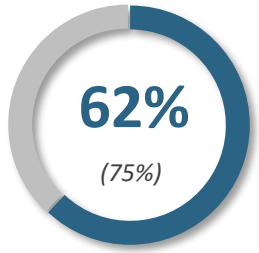

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« En matière d'innovation, considérez-vous le plan de relance comme complémentaire aux dispositifs déjà existants ? »

Entreprises considérant que le plan de relance est plus avantageux que les dispositifs déjà existants

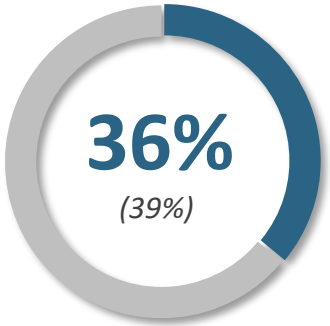

Industrie

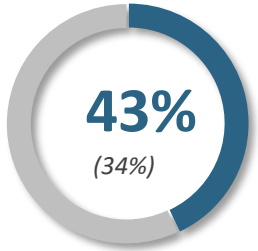

Commerces + Services

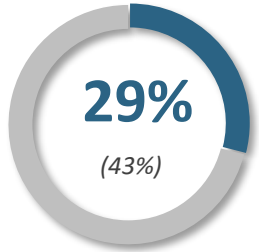

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« En matière d'innovation, considérez-vous que le plan de relance est plus avantageux que les dispositifs déjà existants ? »

574 répondants

Entreprises considérant que le plan de relance est plus facile d'accès que les dispositifs déjà existants

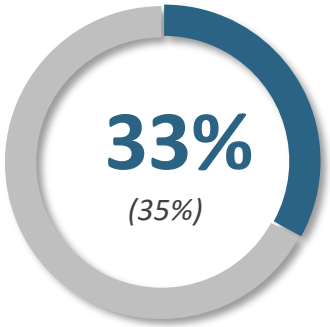

Industrie

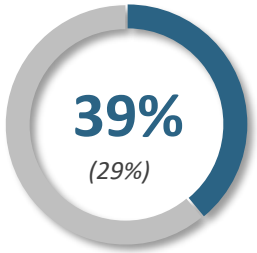

Commerces + Services

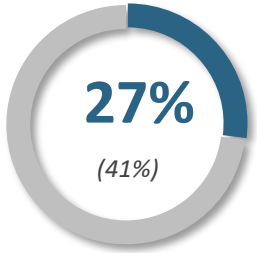

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« En matière d'innovation, considérez-vous que le plan de relance est plus facile d'accès que les dispositifs déjà existants ? »

574 répondants

2.9.1. Ensemble des entreprises

Tous secteurs d'activité confondus, les enjeux principaux du plan de relance pour les responsables interrogés demeurent l'embauche/le maintien des effectifs salariés (58 %) et l'aide à l'investissement (54 %). Le développement durable reste en 3ème position avec un taux de citation en progression qui approche les 50 %. La majorité des enjeux s'avèrent davantage évoqués qu'en juin, notamment la modernisation de l'outil de production (+17 points), la mise à niveau numérique (+10 points) ou encore la relance ou le développement de la R&D/l'innovation et le renforcement des fonds propres de l'entreprise (+9 points). En moyenne, les répondants ont cité 4 enjeux pour leur entreprise.

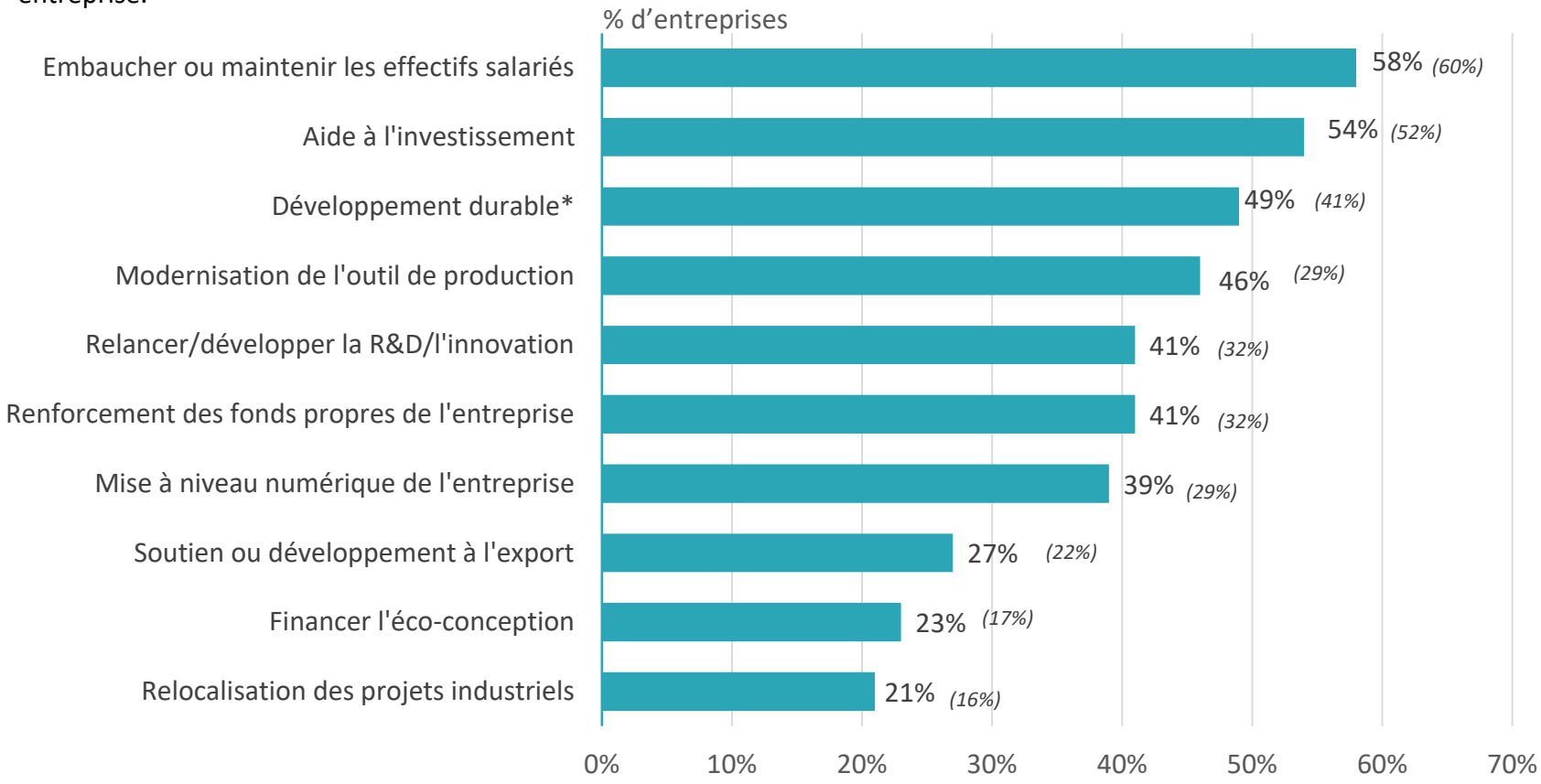

4 enjeux cités par répondant en moyenne *(3,3)*

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

** Rénovation énergétique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, véhicules propres*

« Quels sont les enjeux du plan de relance pour votre entreprise ? »
574 répondants

2.9.2. Entreprises relevant de l'industrie

En ce qui concerne plus particulièrement les entreprises relevant du secteur de l'industrie, la modernisation de l'outil de production est désormais l'enjeu majeur du plan de relance (65 %) en lien avec la reprise de l'activité économique. L'embauche ou le maintien des effectifs salariés et l'aide à l'investissement font jeu égal, évoqués chacun par 62 % des responsables, devant le développement durable (59 %). Près d'un dirigeant sur deux mentionne également la relance ou le développement de la R&D/l'innovation ainsi que la mise à niveau numérique de l'entreprise, soit des taux de citation en forte hausse comparé à l'été.

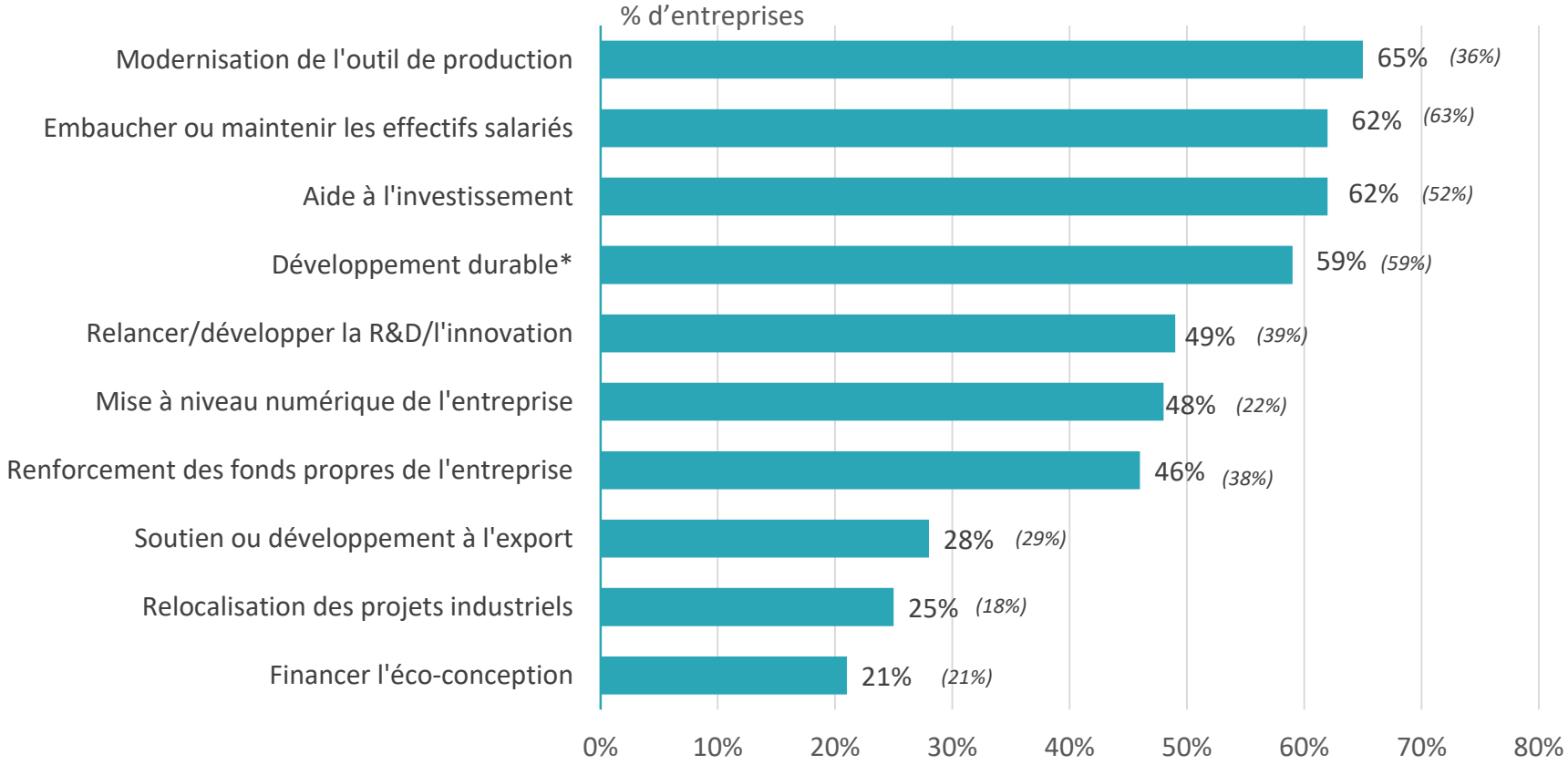

4,7 enjeux cités par répondant en moyenne *(3,8)*

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

** Rénovation énergétique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, véhicules propres*

« Quels sont les enjeux du plan de relance pour votre entreprise ? »

289 répondants

2.9.3. Entreprises relevant des Commerces et Services

En ce qui concerne plus particulièrement les entreprises relevant du secteur des commerces et des services, les enjeux majeurs demeurent semblables à ceux affichés en juin. On notera le moindre taux de citation du développement durable (38 % contre 45 % en juin). En revanche, une augmentation du nombre de responsables évoquant le renforcement des fonds propres (35 % contre 26 %) et la relance ou le développement de la R&D/innovation (33 % contre 26 %).

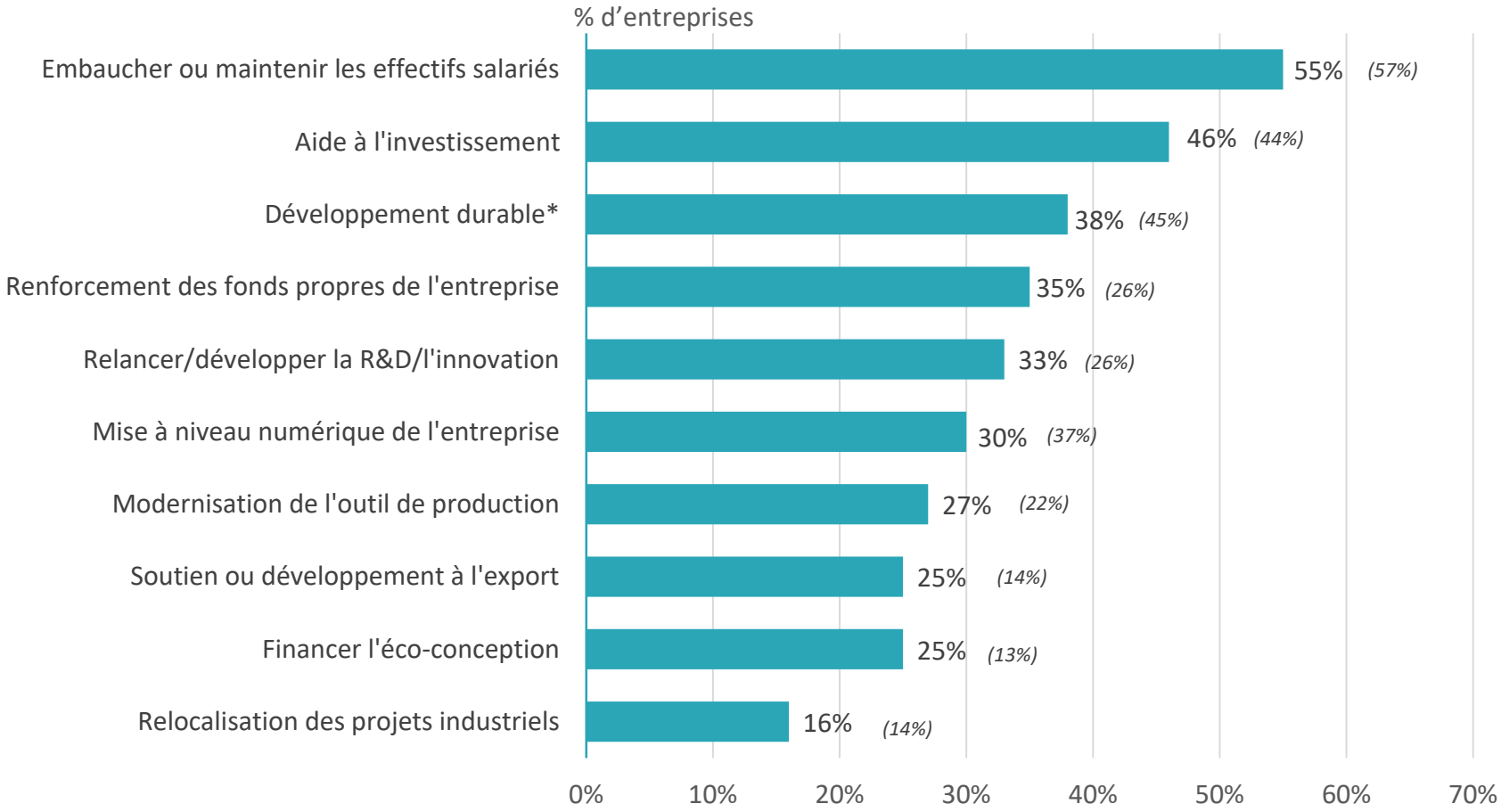

3,3 enjeux cités par répondant en moyenne *(3)*

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

** Rénovation énergétique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, véhicules propres*

« Quels sont les enjeux du plan de relance pour votre entreprise ? »
285 répondants

ZOOM SUR LES 26 % D'ENTREPRISES CONNAISSANT LE PLAN DE RELANCE DE MANIERE DETAILLEE

Les avis des 26 % d'entreprises connaissant le plan de relance de manière détaillée demeurent toujours plus favorables que ceux de l'ensemble des entreprises, avec près des trois quarts d'entre elles jugeant les démarches d'obtention des dispositifs simples et plus de 80 % les estimant accessibles et claires. On note toutefois une réduction des opinions positives à six mois d'intervalle, à l'instar de ce que l'on observe au niveau de l'ensemble des entreprises.

Accessibilité des informations concernant les dispositifs du plan de relance

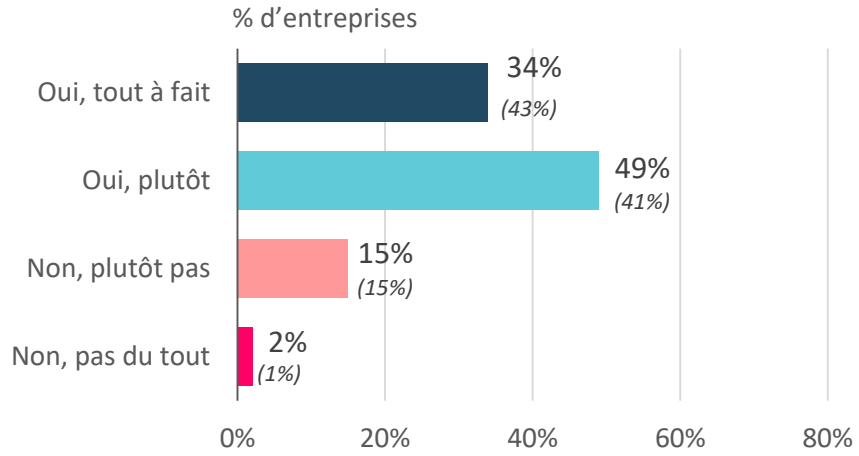

« Selon vous les informations concernant les différents dispositifs du plan de relance sont-elles facilement accessibles ?»

Clarté des différents dispositifs d'aide proposés par le plan de relance

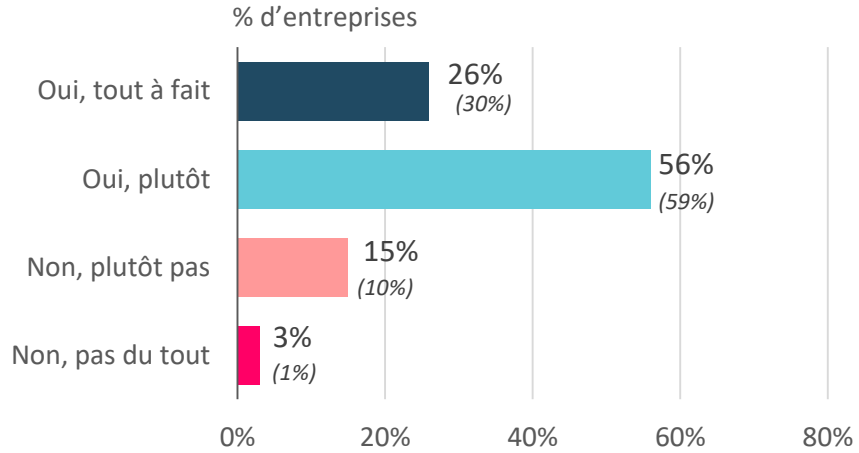

« Les différents dispositifs d'aide proposés par le plan de relance vous paraissent-ils clairs ?»

Simplicité des démarches pour l'obtention des dispositifs

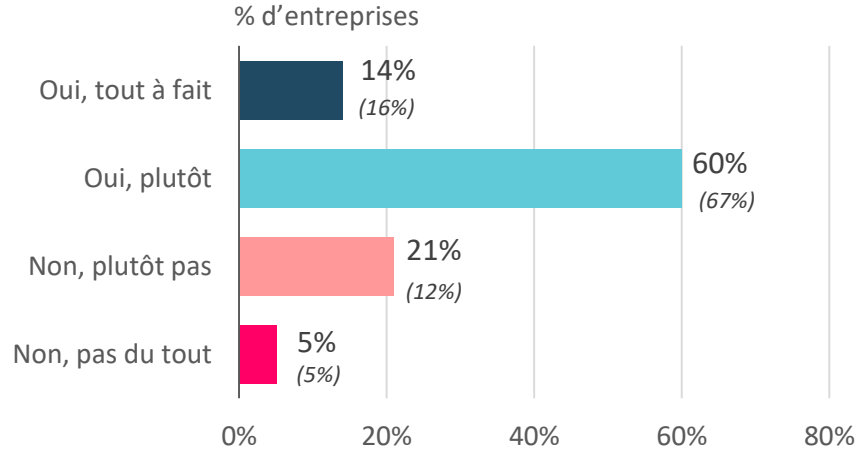

« Selon vous , les démarches pour obtenir ces différents dispositifs sont-elles simples ?»

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

157 répondants

ZOOM SUR LES 25 % D'ENTREPRISES CONNAISSANT LE PLAN DE RELANCE DE MANIERE DETAILLEE

Avis sur le soutien du plan de relance à l'innovation

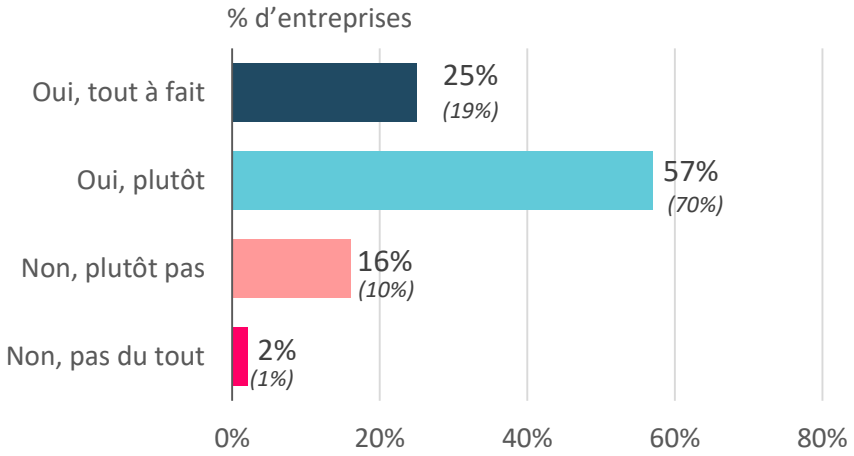

« Diriez-vous que le plan de relance soutient l'innovation ? »

Plus de 80 % des entreprises connaissant le plan de relance de manière détaillée estiment que celui-ci soutient l'innovation. Une proportion plus importante que pour l'ensemble des entreprises (74 %), mais en baisse par rapport à juin.

Des avis positifs également plus nombreux que pour l'ensemble des entreprises en ce qui concerne :

- La complémentarité avec les dispositifs déjà existants (78 % contre 68 %), même si les opinions concernant ce critère se réduisent nettement comparé à juin (92 % d'opinions positives en juin)
- Leur caractère plus avantageux (50 % contre 36 % au global)
- Leur facilité d'accès (46 % contre 33 % au global).

« En matière d'innovation, considérez-vous que le plan de relance est complémentaire/plus avantageux/plus facile d'accès que les dispositifs déjà existants ? »

157 répondants

Avis sur les dispositifs de plan de relance relatifs à l'innovation

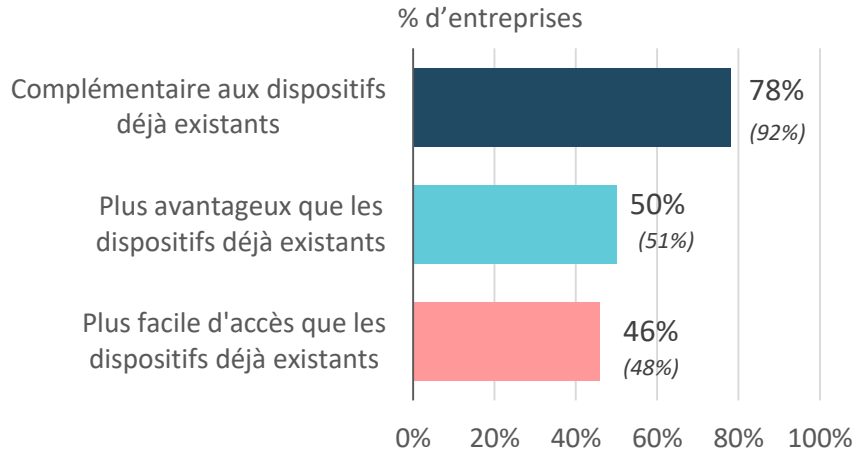

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

En l'espace de six mois, le nombre d'entreprises ayant obtenu un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en matière d'innovation a très peu évolué : 17 % contre 13 % en juin (+4 points). Dans le même temps, le nombre de structures ayant une demande en cours d'instruction se réduit légèrement : 14 % contre 16 % six mois plus tôt.
Les entreprises relevant du secteur de l'industrie comme celles du secteur des commerces et services sont un peu plus nombreuses qu'en juin à avoir obtenu un dispositif. En revanche, une baisse des demandes en cours d'instruction du côté des commerces et services.

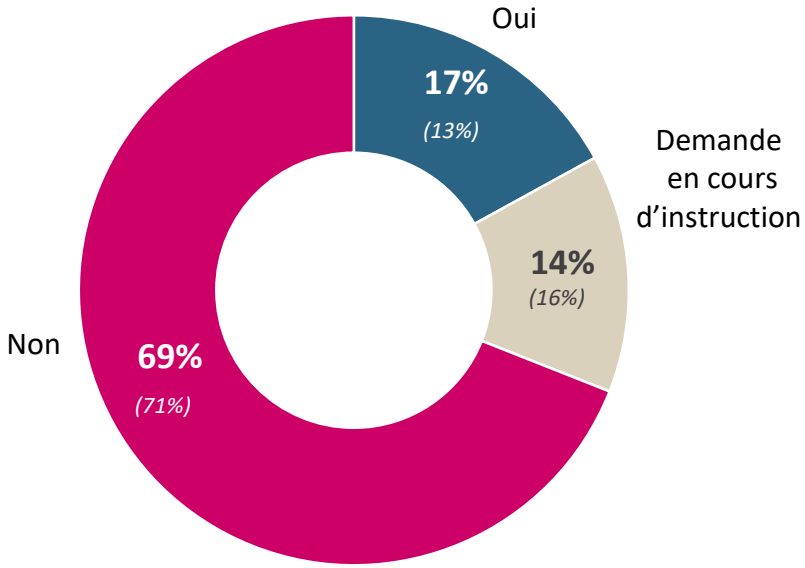

Industrie

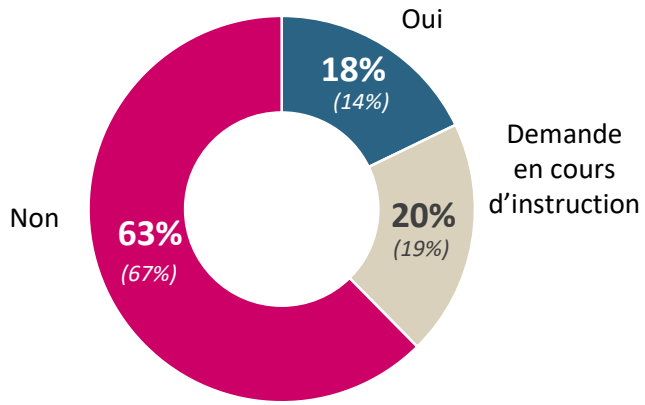

Commerces + Services

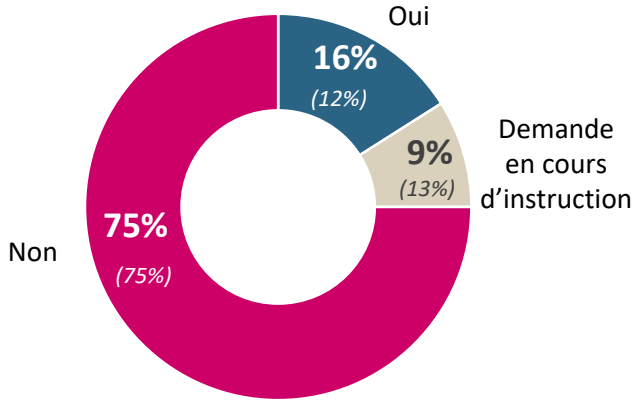

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Avez-vous bénéficié d'un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en ce qui concerne l'innovation ? »

602 répondants

Si les responsables interrogés n'ont pas fait de demande de dispositifs en matière d'innovation, c'est toujours principalement car ils n'ont pas de besoin et/ou ne se sentent pas concernés (51 %).
10 % estiment que les dispositifs sont trop compliqués et 4 % qu'ils ont besoin d'accompagnement.

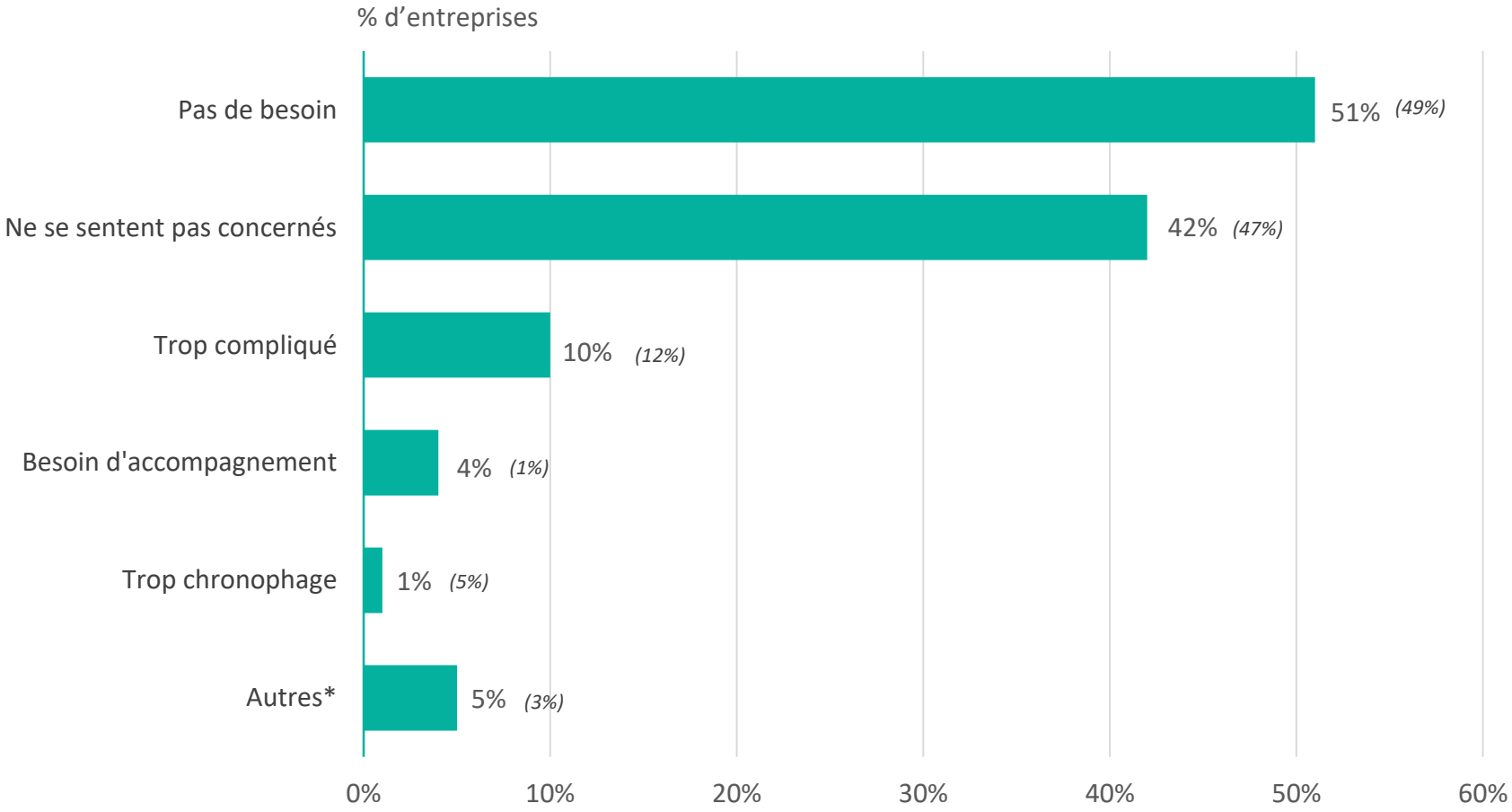

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

** Pas au courant des dispositifs, pas éligible, vont bientôt effectuer une demande, manque de temps …*

413 répondants

« (Si l'entreprise n'a pas bénéficié d'un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en ce qui concerne l'innovation), pourquoi ? »

Les bénéfices liés à l'obtention d'un ou plusieurs dispositifs du plan de relance sont proches de ceux affichés en juin dernier avec en premier lieu l'augmentation ou le maintien de l'effectif global (77 %), suivi de la mise pace de nouvelles méthodes d'organisation (63 %). Près d'un sur deux mentionne également l'augmentation de la productivité (49 %), la mise en place de nouveaux outils/méthodes de production (48 %) et l'augmentation ou le maintien de l'effectif R&D (46 %). Au global, les entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en matière d'innovation ont cité plus de quatre effets positifs.

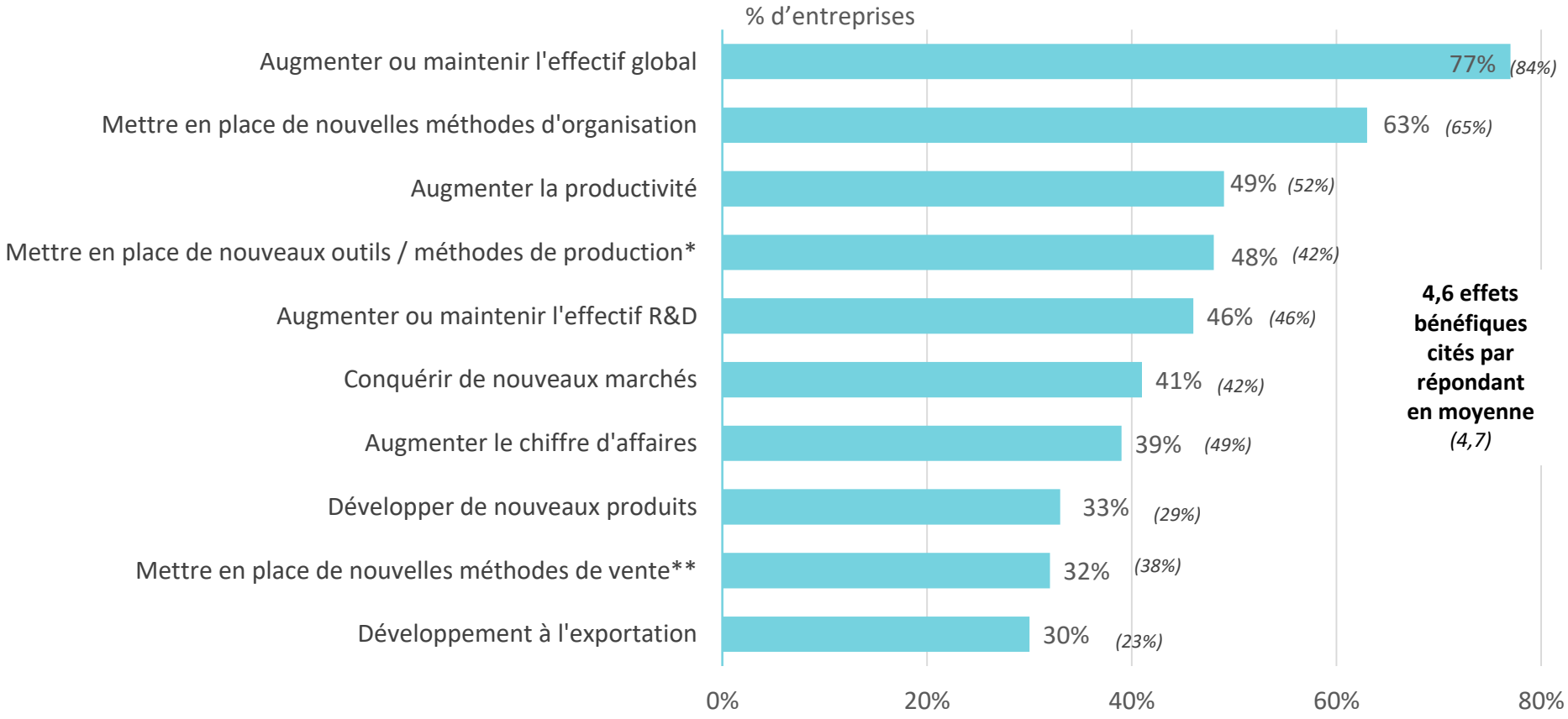

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

** machines, …*
*** en ligne, click & collect, …*

« (Si l'entreprise a bénéficié d'un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en ce qui concerne l'innovation), ce/ces dispositifs ont-ils permis à votre entreprise ? »

101 répondants

Parmi les entreprises ayant obtenu un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en matière d'innovation, 48 % d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement, soit une proportion légèrement supérieure à celle affichée en juin dernier. Des entreprises relevant de l'industrie nettement plus nombreuses qu'en juin à avoir bénéficié d'un accompagnement (54 % contre 41 %). Une part stable pour les entreprises relevant des commerces et services (42 %).

Entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement

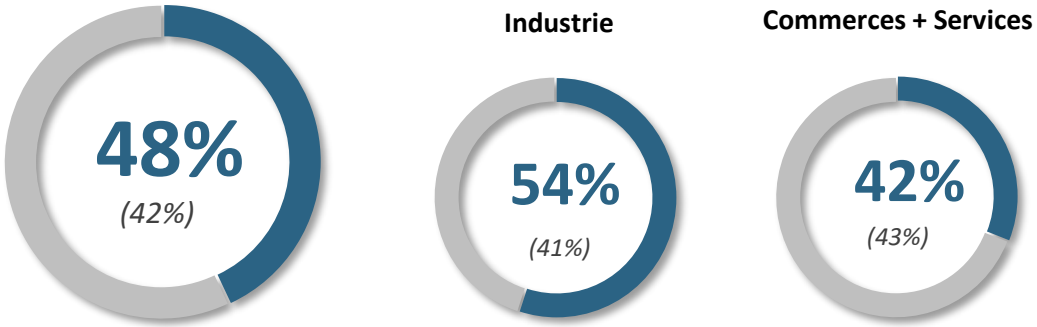

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Pour obtenir ce/ces dispositifs, avez-vous bénéficié d'un accompagnement ? »

101 répondants

A l'instar du mois de juin, les entreprises ont été accompagnées en premier lieu par les CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie) (31 %) et les Régions/Agences Régionales de l'innovation (27 %) pour l'obtention de ces dispositifs. Environ 20 % ont bénéficié de l'accompagnement d'un cabinet d'experts comptables et/ou de Bpifrance. Les sociétés de conseil (Sociétés de conseil en innovation + celles spécialisées en stratégie) sont intervenues auprès de 12 % des entreprises.

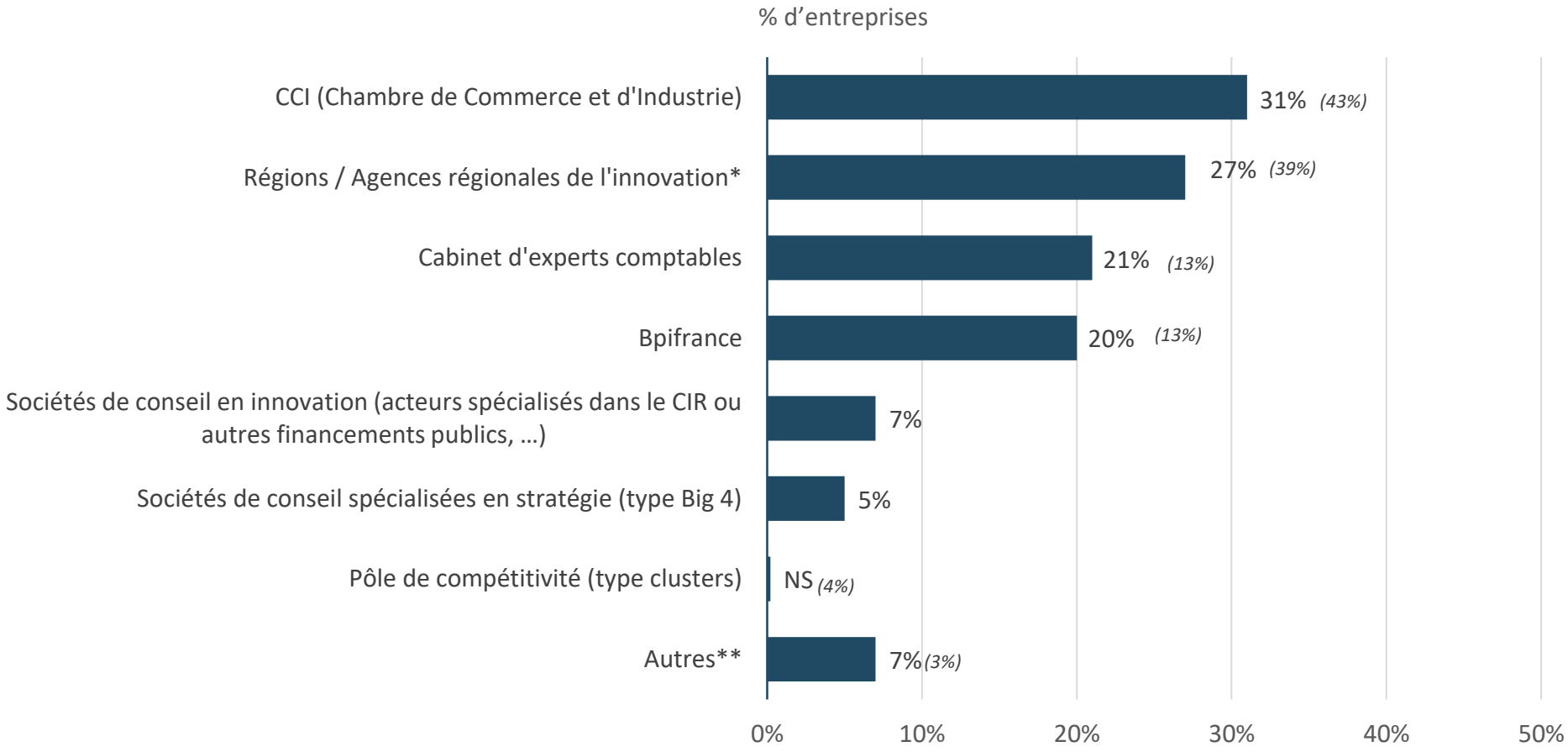

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

** ex : Paris Région Entreprises, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, …*

*** banque, syndicats professionnels, Business France*

« Si vous avez bénéficié d'un accompagnement, lequel/lesquels? »

49 répondants

En ce qui concerne les avantages apportés par l'accompagnement, l'orientation/choix des dispositifs les mieux adaptés à l'entreprise (71 %) et le gain de temps (69 %) restent les plus cités. L'aide apportée pour le dépôt des dossiers demeure en troisième place, mentionnée par 35 % des répondants.

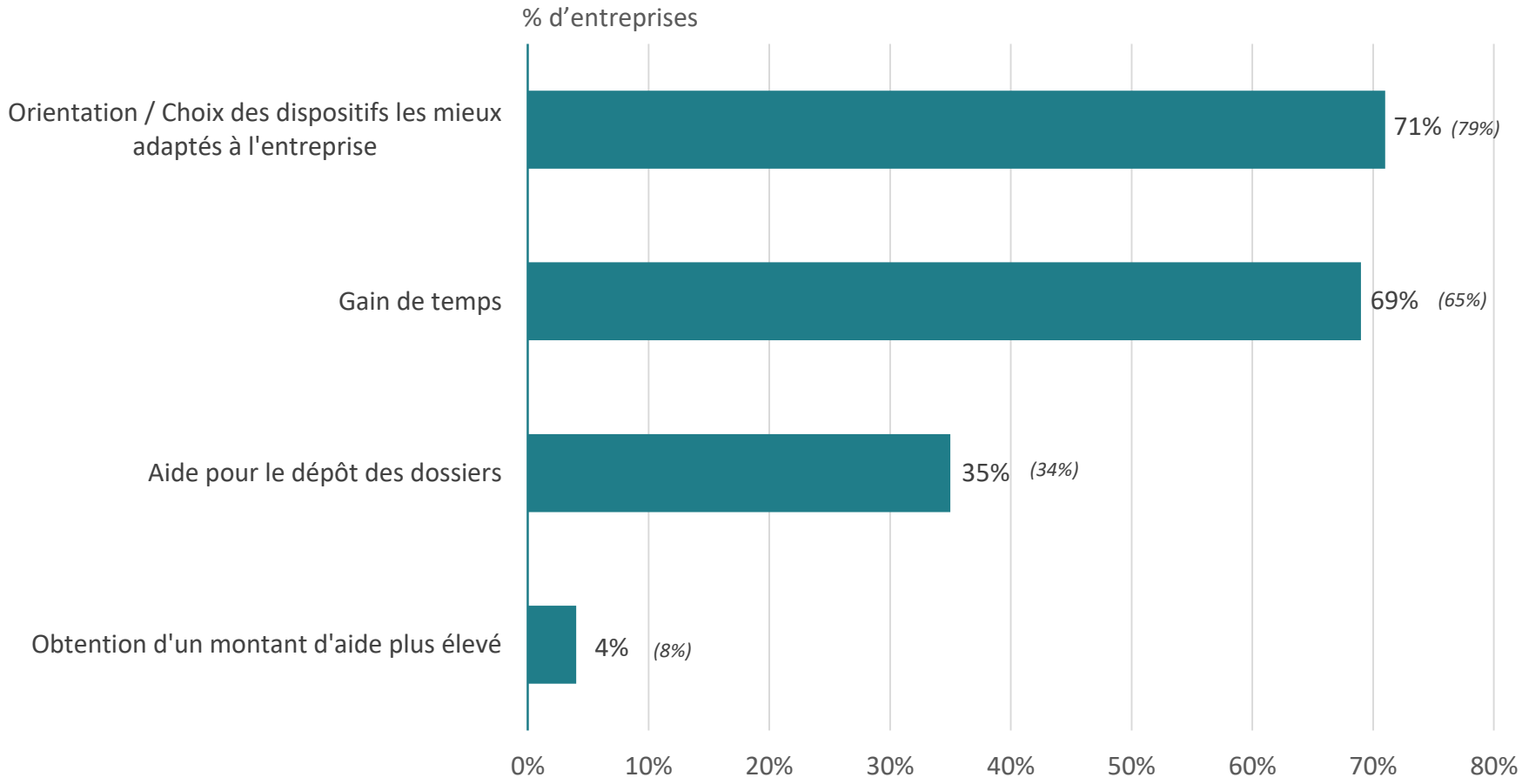

Figurent entre parenthèses les données de la 1ère vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

« Quels sont les avantages que vous a apporté cet accompagnement ? » 49 répondants

5.1.1. Ensemble des entreprises

Parmi les objectifs présentés dans le cadre du plan « France 2030 », trois d'entre eux sont jugés largement prioritaires par les responsables interrogés : investir dans une alimentation saine, durable et traçable (82 %), conserver « l'exception culturelle française » (78 %) et accélérer la décarbonation de l'industrie (74 %). 57 % mentionnent également la production de 20 biomédicaments d'ici 2030 et 54 % « devenir le leader de l'hydrogène vert en 2030 ».

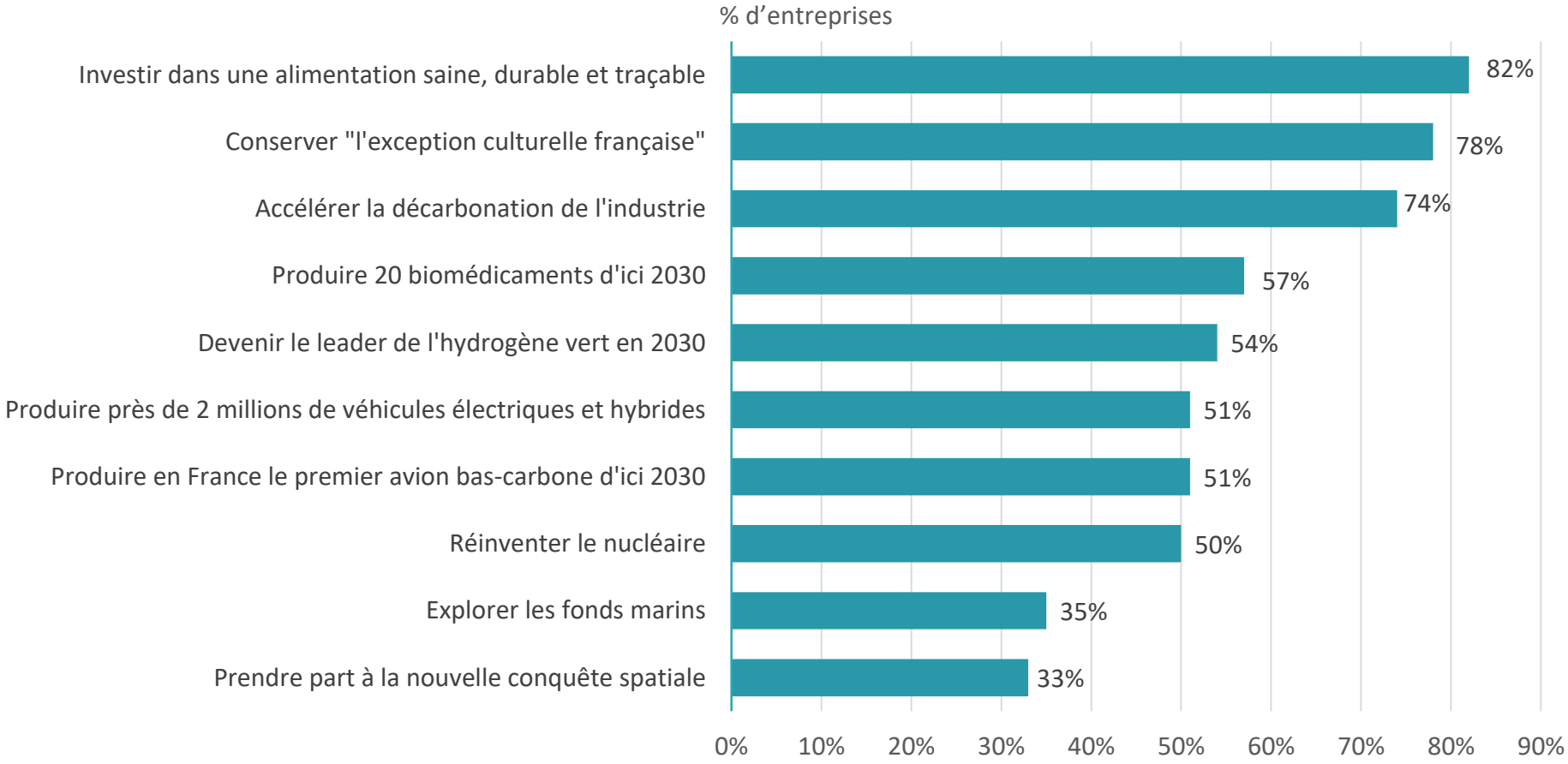

« Parmi les objectifs présentés dans le cadre du plan « France 2030 », lesquels vous semblent prioritaires pour l'économie de demain ? » *602 répondants*

5.1.2. Entreprises relevant de l'industrie

En ce qui concerne plus particulièrement les entreprises relevant de l'industrie, l'accélération de la décarbonation de l'industrie fait jeu égal avec la conservation de « l'exception culturelle française » (78 %). Les responsables sont également plus nombreux à juger prioritaire la production de près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides (56 % contre 51 % tous secteurs confondus). En revanche, une moindre importance accordée à l'objectif de devenir le leader de l'hydrogène vert en 2030 (47 % contre 54 %) ainsi qu'à la production en France du premier avion bas-carbone d'ici 2030 (46 % contre 51 %).

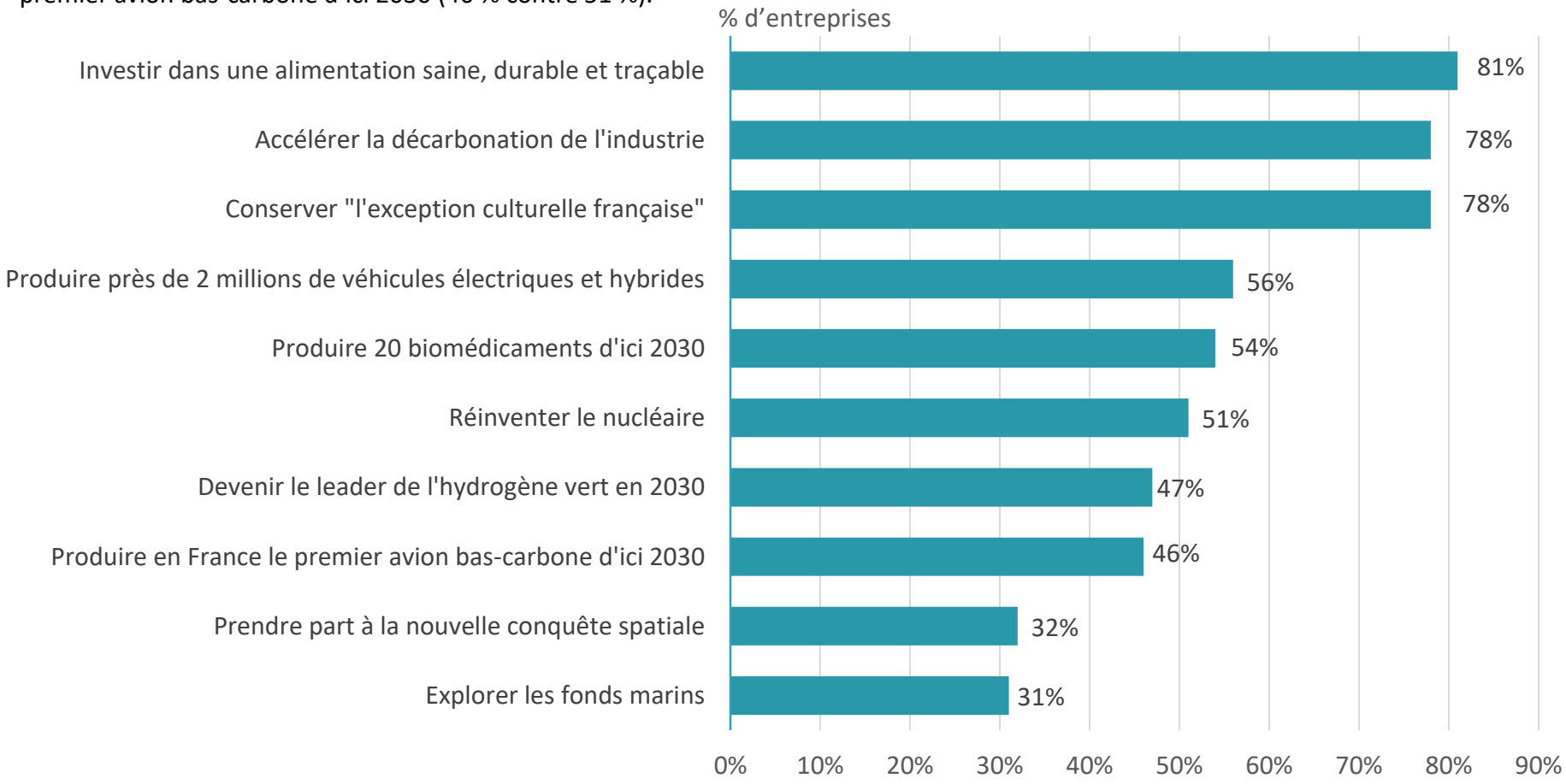

« Parmi les objectifs présentés dans le cadre du plan « France 2030 », lesquels vous semblent prioritaires pour l'économie de demain ? » 602 répondants

5.1.2. Entreprises relevant des Commerces et Services

De leur côté les responsables relevant d'entreprises des secteurs des commerces et services sont moins nombreux à juger prioritaire l'accélération de la décarbonation de l'industrie (69 % contre 74 % tous secteurs confondus). L'objectif de production de près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides récolte également un taux de citation plus réduit qu'au global (46 % contre 51 %). En revanche, l'objectif de devenir le leader de l'hydrogène vert en 2030 est davantage mentionné (61 % contre 54 %).

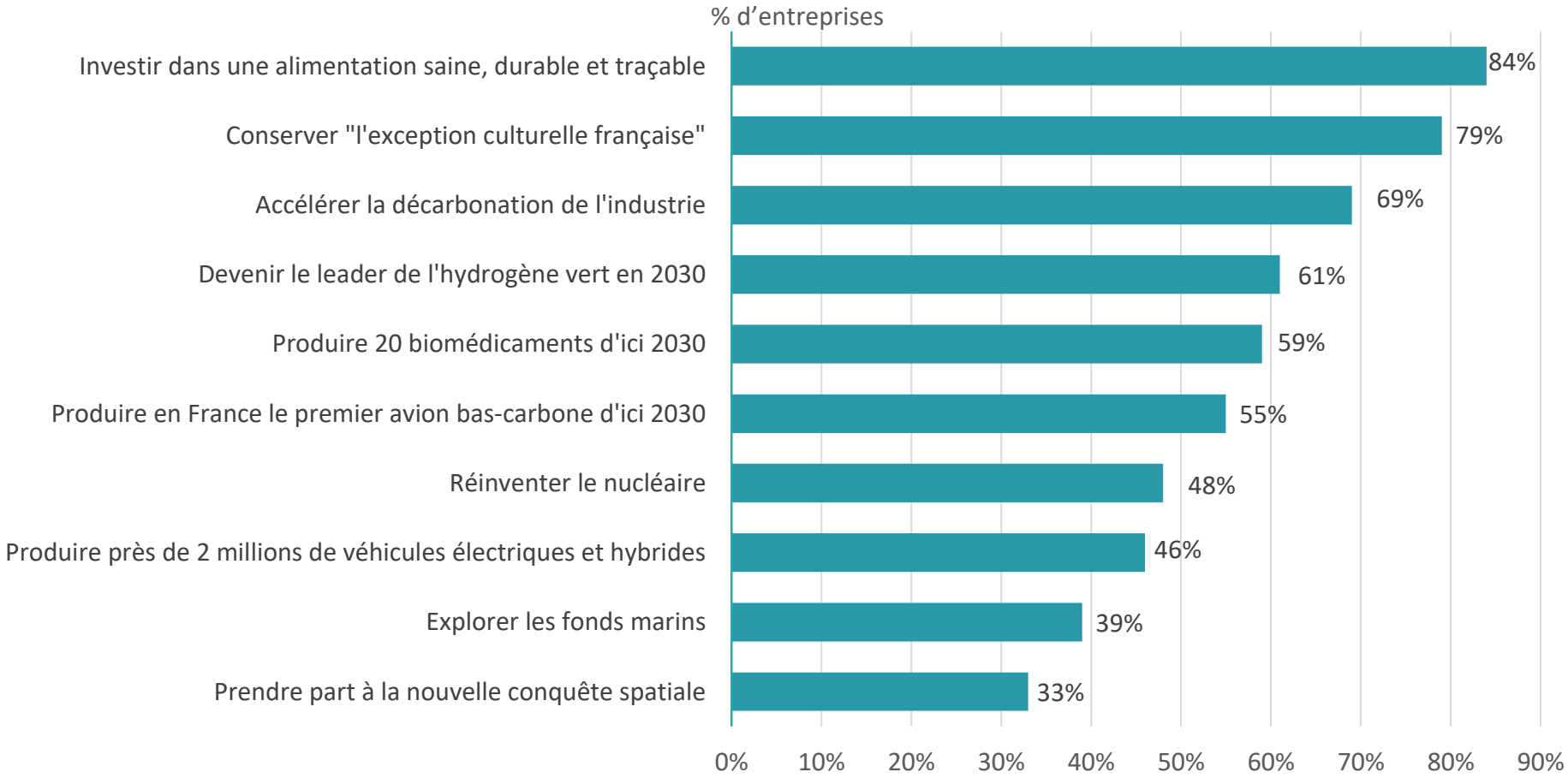

« Parmi les objectifs présentés dans le cadre du plan « France 2030 », lesquels vous semblent prioritaires pour l'économie de demain ? » *602 répondants*

5.2.1. Ensemble des entreprises

Tous secteurs d'activité confondus, la principale attente vis-à-vis du prochain Président de la République concerne en premier lieu la réduction des prélèvements des entreprises (55 % des responsables interrogés). La relocalisation de la production de certaines industries et le développement d'un arsenal de formation pour les jeunes se positionnent en 2ème et 3ème positions, évoquées par environ 40 % des responsables interrogés.

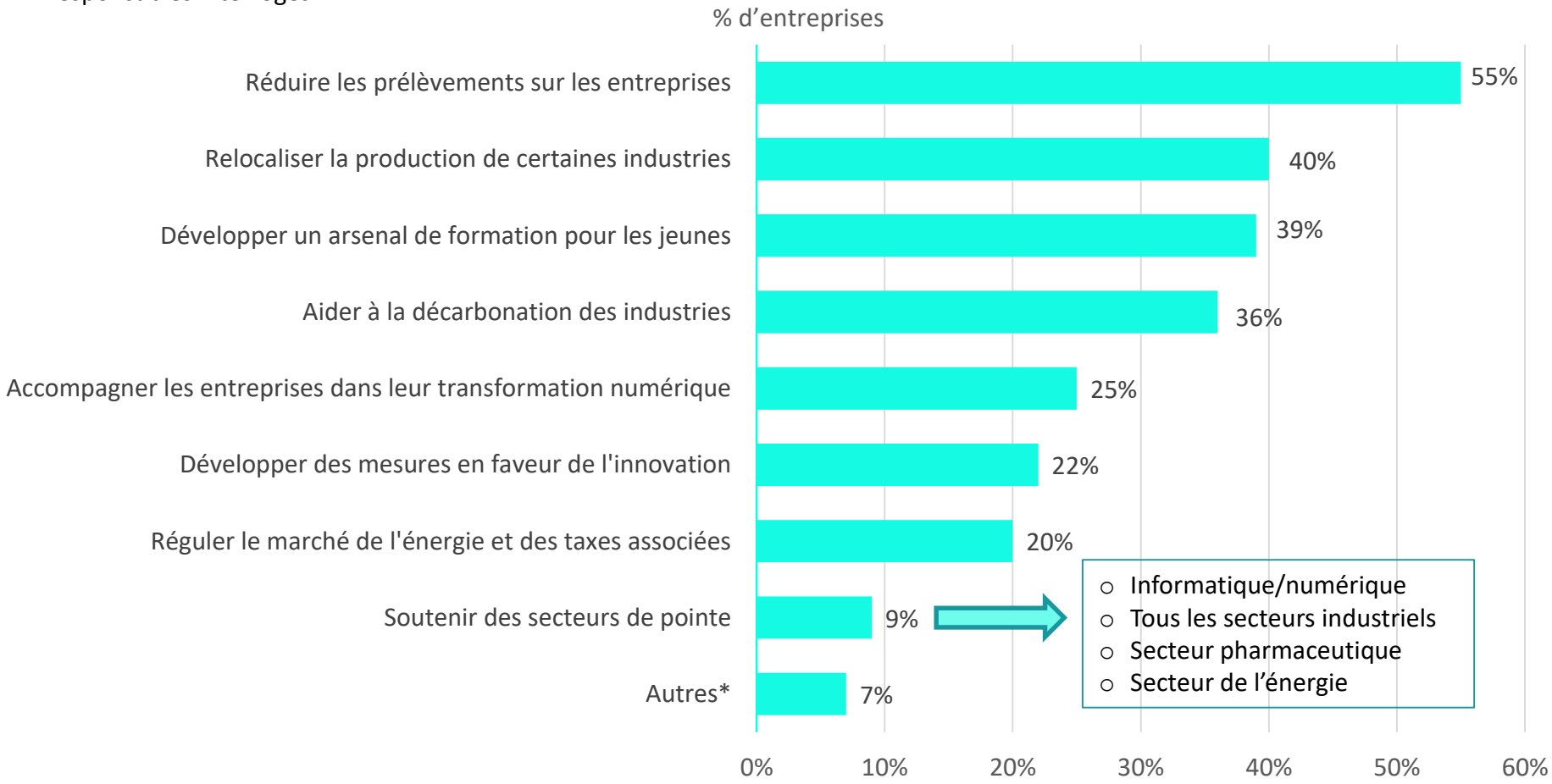

**Actions en faveur de l'écologie, valoriser le travail, augmenter le pouvoir d'achat, réduire le chômage, …*

« Quelles sont vos attentes vis-à-vis du prochain Président de la République ? » *602 répondants*

5.2.2. Entreprises relevant de l'industrie

En ce qui concerne le secteur industriel, un nombre plus important de responsables mettent en avant l'aide à la décarbonation de l'industrie (44 % contre 36 % en moyenne) qui se classe ainsi comme la seconde attente des répondants. La relocalisation de la production de certaines industries et le développement d'un arsenal de formation pour les jeunes font quasiment jeu égal en 3ème et 4ème places mais s'avèrent moins cités qu'au global.

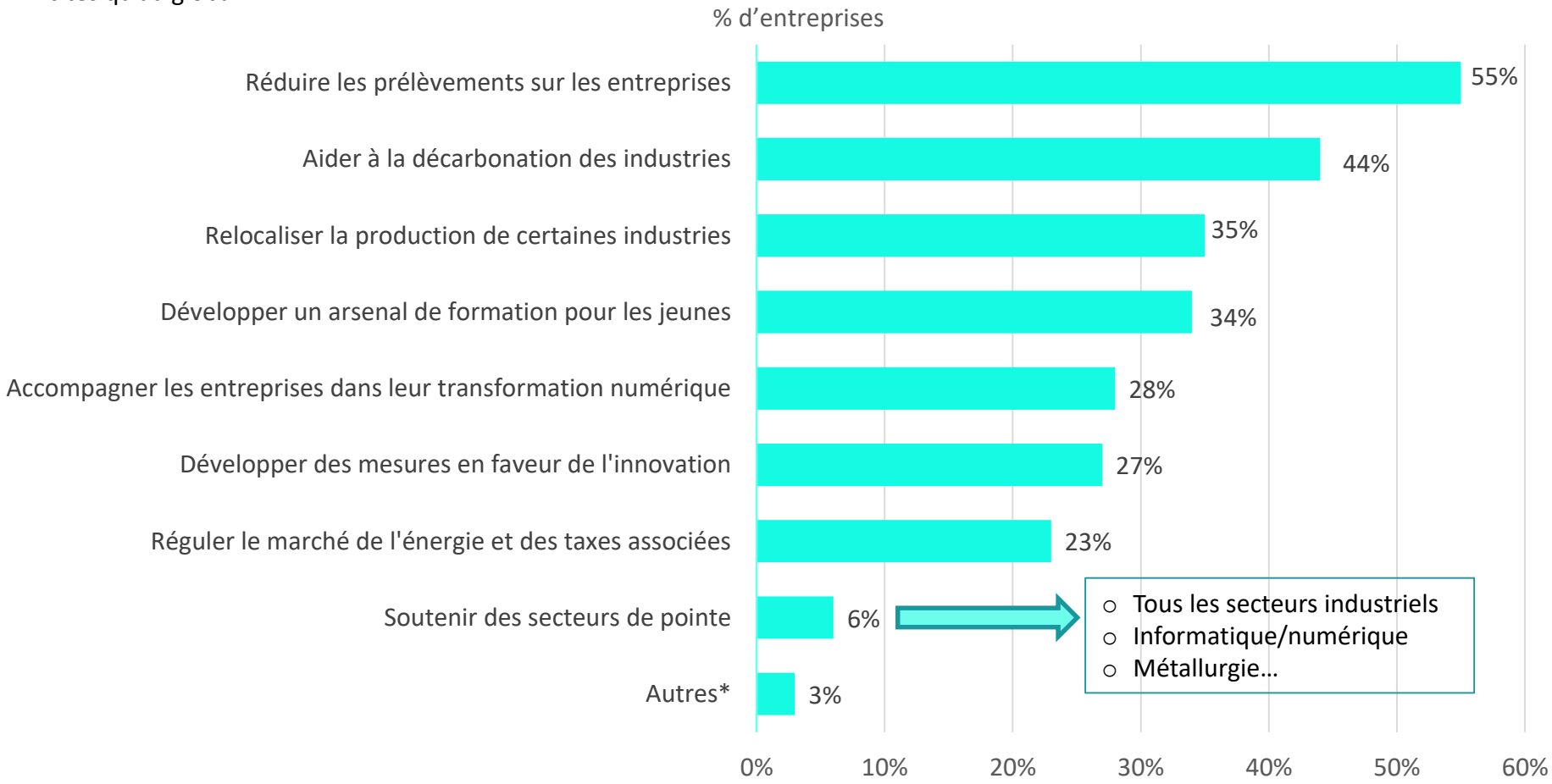

** Actions en faveur de l'écologie, augmenter le pouvoir d'achat, …*

« Quelles sont vos attentes vis-à-vis du prochain Président de la République ? » 602 répondants

5.2.2. Entreprises relevant des Commerces et Services

Au niveau des entreprises issues des secteurs des commerces et des services, des attentes plus importantes au niveau de la relocalisation de la production de certaines industries (45 % contre 40 % en moyenne). Un taux de citation également supérieur à la moyenne en faveur du développement d'un arsenal de formation pour les jeunes (43 % contre 39 %). En revanche, des attentes moindres en ce qui concerne la décarbonation de l'industrie (28 % contre 36 % en moyenne).

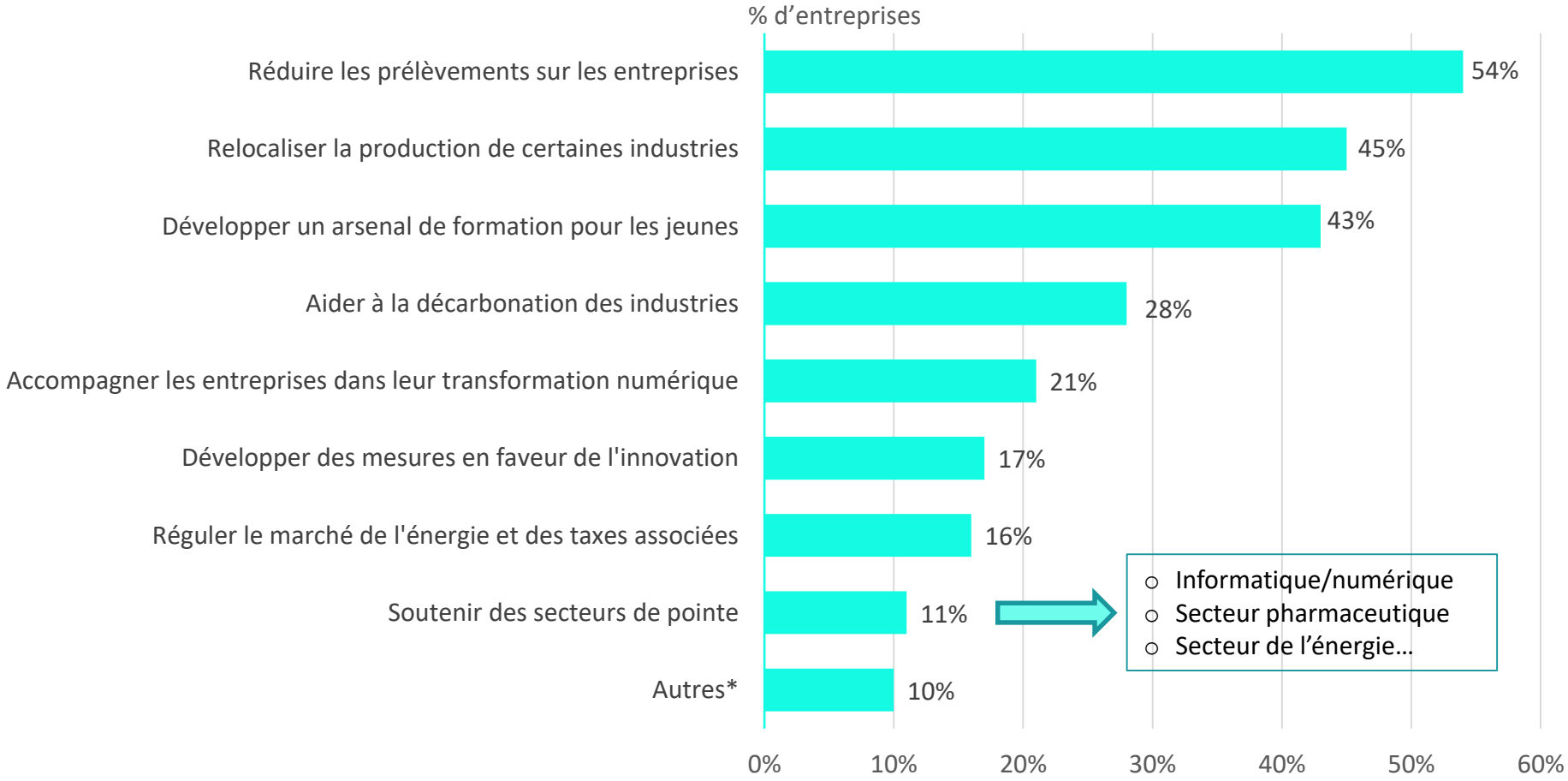

** Valoriser le travail, actions en faveur de l'écologie, réduire le chômage, rétablir l'ordre dans le pays, aucune attente…*

« Quelles sont vos attentes vis-à-vis du prochain Président de la République ? » 602 répondants

SYNTHESE

Près de 70 % des entreprises interrogées ont constaté une reprise de leur activité en 2021. Une reprise qui a plus particulièrement concerné les secteurs de l'industrie et des services (72 % chacun) que celui des commerces (57 %).

Cette reprise économique enregistrée en 2021 a eu un impact plutôt positif sur la réalisation d'innovations notamment au niveau des produits et services (28 % des entreprises). Un impact positif plus réduit au niveau des innovations organisationnelles ou de process (19 %).

Une connaissance détaillée du plan « France Relance » qui a peu évolué en l'espace de 6 mois : 26 % des responsables interrogés contre 25 % en juin dernier. Des opinions positives qui évoluent favorablement au niveau du critère d'accessibilité des informations (75 %). En revanche, des opinions positives qui se réduisent légèrement au niveau de la clarté des différents dispositifs (67 %) et de la simplicité des démarches à suivre pour les obtenir (66 %).

Pour la majorité des entreprises, le plan de relance reste complémentaire aux dispositifs déjà existants en matière d'innovation (68 %), même s'ils sont moins nombreux qu'il y a 6 mois dans ce cas. Les avis demeurent en revanche négatifs au niveau du caractère plus avantageux et de la facilité d'accès des différents dispositifs.

En décembre, la part des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs dispositifs du plan de relance en matière d'innovation reste limitée : 17 % contre 13 % six mois plus tôt (+4 points). 14 % ont une demande en cours d'instruction. Parmi les entreprises ayant bénéficié d'un dispositif, les avantages retirés concernent principalement l'effectif global (augmentation ou maintien) et la mise en place de nouvelles méthodes d'organisation.

Un accompagnement pour obtenir ce ou ces dispositifs relatifs à l'innovation qui a concerné 48 % des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs dispositifs (42 % en juin). Un accompagnement réalisé toujours principalement par les CCI et les Régions/Agences Régionales de l'innovation et dont les avantages ont résidé en premier lieu dans l'orientation/le choix des dispositifs les mieux adaptés à l'entreprise et le gain de temps.